

*Université Abderrahmane Mira de Bejaia*

*Faculté des sciences Humaines et Sociales*

*Département des sciences sociales*

*Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention d'un Master en Sociologie du travail et des ressources humaines.*

*Option : Organisation et Travail*

## ***Thème***

---

***L'impact de la communication sur le comportement face au risque professionnel.***

---

***Réalisé par :***

- ***YOUSSEFI Mustapha***
- ***SAID DJET FELLA***

***Encadré par***

***Mr.: ABBACI .M***

***Promotion :( juin 2018)***

*Université Abderrahmane Mira de Bejaia*

*Faculté des sciences Humaines et Sociales*

*Département des sciences sociales*



*Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention d'un Master en Sociologie du travail et des ressources humaines.*

*Option : Organisation et Travail*

## *Thème*

*L'impact de la communication sur le comportement face au risque professionnel.*

*Réalisé par :*

- *YOUSSEFI Mustapha*
- *SAID DJET FELLA*

*Encadré par*

*Mr.: ABBACI .M*

*Promotion :( juin 2018)*

# Remerciement

Nous tenons à remercier :

- Dieu pour nous avoir accordé le courage, la volonté et la patience pour achever ce travail.
- Nos très chers parents qui nous ont soutenus toute la durée de nos études.
- Notre encadreur Mr. ABBACI qui a été toujours à nos côtés pour nous guider et conseiller.
- Tous nos enseignants pour leurs efforts durant notre cursus.
- L'ensemble du personnel de l'ICOTAL pour leur chaleureux accueil et leur aimable coopération.
- À tous ceux qui nous ont aidés de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

À toutes ces personnes, sincèrement merci.

## Dédicace

*Je dédie ce travail tout d'abord à mes très chères parents qui m'ont toujours soutenus, et à :*

- *Mes frères, mes sœurs, et toute la famille ;*
- *Mon encadreur Mr. ABBACI et tout mes enseignants ;*
- *Tout le personnel de l'entreprise ICOTAL*
- *Mon binome*
- *Et tous mes amis.*

***MUSTAPHA. Y***

### La liste des abréviations :

<b>Abréviation</b>	<b>Sens</b>
<b>CE</b>	Les <b>Comités d'Entreprise</b> (ou <b>Comités d'Etablissement</b> )
<b>CEE</b>	<b>Communauté Economique Européenne</b>
<b>CHSCT</b>	<b>Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail</b>
<b>CNAS</b>	<b>Caisse Nationale d'Assurance Maladie</b>
<b>DP</b>	Les <b>Délégués du Personnel</b>
<b>ECOTEX</b>	<b>Entreprise Cotonnière de Textile</b>
<b>EPE</b>	<b>Entreprise Publique Economique</b>
<b>ICOTAL</b>	<b>Industrie Cotonnière Algérienne</b>
<b>IP</b>	<b>Incapacité Permanente</b>
<b>Les IPRP</b>	Les <b>Intervenants en Prévention des Risques Professionnels</b>
<b>Les IRP</b>	Les <b>Institutions Représentatives du Personnel</b>
<b>SONETEX</b>	<b>Société Nationale d'Industrie Textile</b>
<b>SPA</b>	<b>Société Par Action</b>
<b>TMS</b>	<b>Troubles Musculo-Squelettiques</b>

### La liste des tableaux :

<b>Numéro du tableau</b>	<b>Titre du tableau</b>	<b>Page</b>
01	La répartition des enquêtés selon qu'ils ont subi une maladie professionnelle dans le cadre de travail.	37
02	La répartition des enquêtés en ayant un accident dans poste de travail.	39
03	La répartition des enquêtés selon l'application des consignes des sécurités dans l'entreprise.	41
04	La répartition des enquêtés selon l'assistance à des cas d'accident de travail dans l'entreprise.	43
05	La répartition des enquêtés selon des maladies auxquelles les travailleurs sont confrontés avant et après leur retraite.	45
06	La répartition des enquêtés selon la source des blessures et accident de travail.	47
07	La répartition des enquêtés selon l'affichage des maladies connues par le médecin travail de l'entreprise.	49
08	La répartition des enquêtés selon leur jugement du système d'information lancé par l'entreprise.	51

09	La répartition des enquêtés selon l'information sur les risques qu'ils peuvent encourir dans leur poste de travail.	53
10	La répartition des enquêtés selon la langue préféré dans l'entreprise.	55
11	La répartition des enquêtés selon le genre de communication que le cadre supérieur utilisé pour s'adresse au travailleurs.	57
12	La répartition des enquêtés selon les dispositions que l'entreprise a met pour les travailleurs sur les risques professionnels.	59
13	La répartition des enquêtés selon la méthode et la manière de communiquer entre eux et le personnel de l'organisme.	61
14	La répartition des enquêtés selon l'importance de la langue kabyle dans le milieu du travail .	64

## Sommaire

Remerciement.

Dédicace.

Liste des abréviations.

Liste des tableaux.

Liste des figures.

Introduction.

Partie théorique.

### Chapitre I : Le cadre méthodologique de la recherche

1. Les raisons de choix de thème.....	05
2. L'objectif de la recherche.....	05
3. La problématique.....	05
4. Les hypothèses.....	09.
5. La définition des concepts.....	10.
6. La méthode et les techniques utilisées.....	11
7. L'échantillonnage.....	12
8. Les difficultés rencontrées .....	12

### Chapitre II : Les risques professionnels et la prévention au travail

#### 1. Les risques professionnels :

1.1. La notion « risques professionnels ».....	14
a. Définition de la notion « Risque ».....	14
b. Evaluation de quelques risque professionnels.....	14



c. Les facteurs des risques professionnels.....	16
d. Les risques professionnels.....	17
e. Les sources des risques professionnels .....	17
f. Les types des risques professionnels.....	17
1.2. Les accidents de travail.....	20
a. Définition.....	20
b. Les types d'accident de travail.....	20
1.3 Les maladies professionnelles.....	21
a. Définition.....	21
b. Les troubles musculo-squelettiques.....	21
c. Les troubles psychosociaux.....	21
<b>2. <u>La prévention des risques professionnels</u> :</b>	
2.1. L'évaluation des risques professionnels.....	22
a. Enjeux.....	22
b. Document unique d'évaluation.....	22
2.2. La prévention des risques professionnels.....	23
a. Les actions.....	23
b. Le programme annuel.....	23
c. La prévention technique.....	24
2.3. Les acteurs de l'entreprise .....	24
a. L'employeur.....	24
b. Les salariés.....	25
c. Les institutions représentatives du personnel.....	25
d. La Médecine du travail.....	25

2.4. Les conditions de travail.....	26
a. L’ambiance physique.....	26
b. La charge de travail.....	27
c. L’aménagement de l’espace de travail.....	28

**Chapitre III : La communication.**

1-Définition de la communication.....	30
2-Les cibles de la communication.....	31
3- Le processus de la communication.....	31
4-Les objectifs de la communication.....	32
a. Objectif cognitif.....	32
b. Les objectifs affectifs.....	32
c. Les objectifs conatifs.....	32
5-Les blocages de communication dans les groupes .....	33
a- Blocage du groupe par suite de l’état physique collectif.....	33
b- Blocage individuel par suite de la relation actuelle participant groupe ....	33
c- Blocage individuel proprement dit.....	34
6. La communication interne de l’entreprise.....	34
6.1- La communication de l’entreprise.....	34
6.2- Les objectifs se la communication interne.....	35
7-Les différents types de la communication.....	36

8 – les enjeux de la communication : l'enjeu représente ce que chaque acteur de la communication cherche à gagner dans la situation de la communication. Il existe plusieurs types d'enjeu.....	36
8.1- Le rôle de la communication.....	36
8.2- Les avantages de la communication.....	37

## **Chapitre IV : Le cadre pratique de la recherche**

### **1. Présentation de l'entreprise :**

1.1. Historique de l'entreprise.....	39
1.2. Situation et délimitations.....	40
1.3. Les activités de l'entreprise.....	40
1.4. Etats et lieu.....	41
1.5. Les ateliers.....	42
1.6. Effectifs.....	43
1.7. Présentation de l'échantillon.....	44

## **Chapitre V : l'affichage, l'information sur les risques.**

### **1. Analyse des données et interprétation des résultats :**

1.1. Analyse de l'entretien.....	47
----------------------------------	----

Conclusion.

## **Chapitre VI : communication et risques professionnels**

### **2. Analyse des données et interprétations des résultats :**

2.2. Analyse de l'entretien .....	55
-----------------------------------	----

Conclusion.

2.3. Synthèse et résultats de la recherche..... .66

Conclusion générale.

Liste bibliographique.

Annexes.

## **Introduction :**

Le travail est un moyen de survie par lequel individu arrive à atteindre la satisfaction de tous ses besoins, que ce soit sur le plan économique, sociale ou psychologique.

De ce fait les travailleurs et les risques professionnels sont l'objet d'étude des ressources humaines, qui à leur tour préviennent ces risques dans le but de permettre à l'entreprise à veiller sur la sécurité et la santé des travailleurs.

Mais dans le domaine du travail, les salariés sont confrontés à divers dangers « un univers dangereux pour l'intégrité physique et morale des personnes ».

Le risque professionnel, étant un élément très intéressant et important qui touche directement la santé des salariés, peut paraître pour la majorité des personnes, comme une réalité facile à déceler ; mais plusieurs facteurs entrent en jeu afin de déterminer ses véritables causes. Durant ces dernières années, les risques professionnels ont vite augmentés, cette progression est due essentiellement à la création massive de nouvelles activités et de nouvelles sociétés dans le pays.

Dans le même contexte, le salarié se trouve toujours soumis aux exigences de l'environnement, c'est-à-dire, au risque qui influencent directement sur sa santé. Donc le fait de prévenir et détecter les accidents et les maladies professionnelles est primordial pour le développement et le bon fonctionnement de l'entreprise ainsi que pour le bien-être des salariés.

D'ailleurs l'entreprise est définie comme étant une unité de production originale formée d'un groupe d'hommes travaillant ensemble dans des postes différents en vue de produire des biens à vendre sur le marché dans le but de réaliser un profit. Elle est aussi considérée comme une construction sociale, elle produit non seulement des produits commerciaux mais aussi elle crée l'emploi,

elle contribue à la créativité, à la solidarité et elle sert à distinguer des cultures ainsi le différent mode de vie.

Actuellement, les entreprises commencent à comprendre que le seul moyen pour arriver à une rentabilité meilleure et maximale est d'intégrer les technologies de l'information et de la communication dans le travail dans le but d'améliorer les conditions de travail et motiver les personnels de l'entreprise, afin d'atteindre les objectifs anticipés.

Notre thème, traite principalement les Risques professionnels corrélés à la communication. La cause principale qui nous a poussé à traiter ce thème, c'est comment ses risques et maladies se produisent et qu'il est sa nature, leur types, et leur relation avec la communication.

Ce travail est divisé en quatre chapitres :

Dans le premier chapitre, il s'agit du cadre méthodologique de la recherche qui consiste à déterminer les raisons et l'objectif de choix du thème, la problématique, l'hypothèse, la définition des concepts, la méthode et les techniques utilisés et enfin le choix de l'échantillon.

Le deuxième chapitre se compose de deux sections, dans la première section, nous allons aborder les risques professionnels dans lesquelles les salariés évoluent tandis que la deuxième section traite l'évaluation et la prévention des risques professionnels et leur politique.

Le troisième chapitre est consacré à donner une vision globale pour la communication et leur dénomination tel que définition, types, impact et son rôle dans le différent domaine et sujet de recherche.

Le quatrième chapitre traite le cadre pratique de la recherche, consiste à la présentation générale de l'entreprise ICOTAL et présentation de l'échantillon.

Le cinquième chapitre est consacré pour l'affichage, l'information sur les risques et analyse de l'entretien.

La même chose pour le sixième chapitre qui est consacré pour la communication, les risques professionnels, l'analyse et l'obtention des résultats.

Le septième chapitre est réservé pour la discussion, synthèse des résultats et vérification des hypothèses.

Enfin, nous avons conclu notre travail par une conclusion qui généralise les résultats de notre recherche et de confirmer ou infirmer ainsi nos hypothèses, la liste bibliographique et les annexes.

## **1. Les raisons de choix du thème :**

Le choix de notre sujet de recherche a été motivé par un ensemble de raisons subjective et objective qu'on peut résumer comme suit :

2. Savoir quel est l'importance accordée au sujet des risques professionnels dans l'entreprise.
3. La nécessité de chercher la nature des risques professionnels.
4. Etudier les effets de la prévention sur le développement de la sécurité des travailleurs dans l'entreprise.
5. Connaître les moyens et les outils les plus répandus qui favorisent et permettent une meilleure circulation de l'information via les circuits hiérarchique qui donne un bon fonctionnement à l'entreprise.

## **2. L'objectif de la recherche :**

Chaque recherche scientifique vise un ensemble d'objectif à atteindre, dans le sens positif :

1. Chercher les conséquences des risques professionnels auxquels les salariés sont confrontés dans l'exercice de leur activité au sein de l'entreprise.
2. Connaître la politique de la prévention contre les risques professionnels.

## **3. La problématique :**

En tant qu'appareil économique et technique de production, l'entreprise s'efforce sans cesse d'adopter l'ensemble humain qui la constitue aux contraintes d'organisation qu'impose la nécessité d'optimisation de ses ressources, mais également aux pressions d'un environnement de plus en plus changeant et imprévisible du fait de progrès technologique<sup>1</sup>.

Les accidents de travail et les maladies professionnelles à partir des années 1970 au niveau national se manifestent dans des nombreuses déclarations des accidents enregistrés dans la présentation de l'ensemble des éléments chiffrés de différents tableaux statistiques. Dans les années 1970 à 1990 on y observé une certaine augmentation des accidents de travail (70.85%) en 1978, (100.10%) en 1987, au niveau nationale qui est dus à l'élargissement du

---

<sup>1</sup> OSTY Florence et all, les mondes de l'entreprise : penser le développement des organisations, édition la découverte, paris, 2007, p.217.



champ d'activité et à la création des nouvelles entreprises, le nombre diminue dans les années 1990 et notamment les dernières années.

MÜÑOZ Jorge déclare que l'accident de travail reste un sujet de recherche assez complexe dans la mesure où il est difficile de prendre de recul par rapport à l'horreur que l'accident a provoqué<sup>2</sup>. D'autres travaux considèrent l'accident de travail comme un dysfonctionnement du « système d'entreprise », alors que JUFFE Michel qui considère que c'est l'organisation même du travail qui génère les accidents de travail.<sup>3</sup>

De ce fait, les entreprises industrielles constituent un lieu dangereux pour l'intégration physique et morale des personnes, ce qui a entraîné des accidents et des maladies professionnelles<sup>4</sup>.

Mais, les risques professionnels « ne se limitent pas aux risques industriels ; ils comprennent également les situations dangereuses rencontrées dans les activités professionnelles non industrielles, telles que les activités de bureau, les services, les laboratoires, ... »<sup>5</sup>. On comprend de cette citation que le phénomène des risques professionnels prend l'ampleur en Algérie à cause des endommagements et des atteintes corporelles graves et des coûts qu'ils occasionnent pour la société, donc « les accidents de travail et les maladies professionnelles sont nombreux et variés, si certains sont bénins et sans conséquences, un nombre non négligeable d'entre eux sont graves voir mortels ; ils ont un impact non seulement d'ordre financier mais aussi d'ordre social et moral »<sup>6</sup>

Environ 50.000 accidents de travail sont enregistrés annuellement en Algérie. Une situation qui "reste stable" par rapport au nombre d'accidents enregistrés durant les dernières années, ce qui démontre "l'efficacité" des campagnes d'information et de sensibilisation et les moyens de préventions mis en place, a précisé Mme Zakane lors d'une rencontre à l'occasion de la journée mondiale pour la santé et la sécurité au travail.

Pour sa part, le Chef de cabinet au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Nasreddine Bouguerra a mis en exergue la volonté des pouvoirs publics de promouvoir la politique nationale de prévention des risques professionnels, en adoptant, notamment, des

---

<sup>2</sup> Jorge, MUNOZ, *accident du travail*, les pures, Paris, 2002, P13.

<sup>3</sup> Ibid. P15

<sup>4</sup> CITEAU Jean-Pierre, *Gestion des ressources humaines*, Armand Colin, 4<sup>ème</sup> édition, Paris, 2002, P167

<sup>5</sup> Nichan Margossian, *Risques professionnels*, 2<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris, P1

<sup>6</sup> NICHAN Margossian, *Risques professionnels*, 2<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris, 2003, P1

instruments juridiques à travers la promulgation de nombreux textes à caractère législatif et réglementaire, relatifs à la prévention.

Il a rappelé que l'investissement dans la prévention et l'amélioration des conditions de travail au niveau de l'entreprise, demeure une "exigence primordiale" dont l'impact serait "grandement positif " sur la productivité des travailleurs ainsi que sur la santé financière de l'entreprise, appelant les organismes employeurs à faire de la prévention "une préoccupation permanente".<sup>7</sup>

Les sources possibles de risques professionnels sont aussi nombreuses, omniprésentes et variées, les manières dont elles affectent l'organisme humain. Les risques professionnels constituent une partie importante des problèmes de santé et de sécurité du travail. Ils font surtout « partis des dangers les plus importants qui guettent les hommes de notre époque. La mécanisation des fabrications, l'utilisation de nombreux produits chimiques, la diversification des activités des entreprises ont accru la fréquence et la gravité des accidents et des maladies ayant pour origine le milieu professionnel ». <sup>8</sup>

Conscients de l'importance des problèmes posés par les risques professionnels, les pouvoirs publics ont mis en place une législation et une organisation concernant la prévention et la réparation des préjudices causés par les accidents et les maladies professionnelles.<sup>9</sup>

La loi de 06 décembre 1976 pose le principe d'intégration de la prévention des risques professionnels à l'ensemble des situations du travail : locaux de travail, machines, appareils, produits utilisés, mais également la formation pratique à la sécurité de chaque salarié à son poste de travail.

Malgré de nombreux texte de lois, de politique, de santé, et de sécurité au travail, ainsi que de programmes de prévention instaurant la protection des travailleurs contre les risques professionnels, les statistiques nationales sur « les décès et les maladies professionnelles illustrent l'état déplorable des conditions de travail auxquelles sont confrontés quotidiennement les travailleurs ». <sup>10</sup>

---

<sup>7</sup> <http://www.aps.dz>

<sup>8</sup> NICHAN Margossian, Op-cite, P1

<sup>9</sup> CITEAU Jean-Pierre, Op-cite P167

<sup>10</sup> JOURNAL EL WATAN, Risques professionnels, accident de travail en hausse en 2005, Centre de documentation, Alger, P5

Par ailleurs, la mise en application des conditions de travail sécuritaires doit donc devenir la priorité de chaque employeur responsable : « le défi que doit relever l'employeur dans ce domaine, aujourd'hui plus encore qu'hier, c'est donc d'identifier à temps les dangers encourus par ceux dont il a la responsabilité et d'évaluer les risques associés ». <sup>11</sup>

D'après Michel Bush et Angelo Castellita « l'entreprise doit mettre à la disposition des salariés la sécurité par l'implantation des services spécialisés comme les visites d'inspecteurs aux entreprises pour contrôler l'exécution des règles sécuritaires et les médecins qui contrôlent la santé des travailleurs ». <sup>12</sup>

Selon loi n° 90-03 du 06 Février 1990 des missions de l'inspection du travail en Algérie « L'inspecteur est chargé d'assurer le contrôle de l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives aux relations individuelles et collectives de travail, aux conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.

Par ailleurs du point de vue de la communication Les activités quotidiennes exigent toujours qu'en communication avec les autres. Il est entendu ici que tous les comportements possédant une signification constituent une communication. Du point de vue strictement organisationnel, le but ultime de la communication consiste donc à obtenir de l'individu qu'il modifie son comportement pour adapter celui qui est nécessaire des objectifs organisationnels. <sup>13</sup>

« Elle dit le sens, mais en même temps elle produit du sens ». L'émergence de la fonction Ressources Humaines et les besoins en constante évolution des sociétés, ont contribué à faire des hommes la clé du succès organisationnel. Comme le soutenait BEER (1984), « L'employé appartient à une communauté, à une équipe, qui est coresponsable de la survie de l'organisation ».

Selon un autre axiome de Palo ALTO « Une relation satisfaisante, s'inscrit donc dans la durée, ce qui incite à dire qu'une bonne communication interne s'inscrit dans la régularité des contacts et du suivi informationnel ». <sup>14</sup>

---

<sup>11</sup> JULY Jean-Pierre, Evaluer les risques professionnels, édition Afnor, Paris, 2003, P5

<sup>12</sup> BUHL Michel et CASTELLITA Angelo, Accident de travail et maladies professionnelles, 2<sup>ème</sup> édition Delmas, Paris, 2004, P11

<sup>13</sup> LACONO Genévière, **gestion des ressources humaines**, Casbah édition, ALGER, 2004, P.44.

<sup>14</sup> Newfel ZAITER, mémoire de magister en science de gestion, **impact de l'intranet sur la communication interne de l'entreprise**, université Abou- Baker, Tlemcen, 2006-2007 ; P58.

Dans cas, il ne s'agit plus pour le salarié de répondre à une consigne précise, encadré dans une définition préétablie, mais de répondre aux aléas, à la panne, au dysfonctionnement. Une communication interne motivante devrait aussi lui permettre d'exprimer ses préoccupations (à condition qu'elle puissent grimper vers la hiérarchie), demander conseil et savoir pourquoi et vers quoi il travaille, et enfin, donner du sens à ce qui lui est demandé. L'aidant à se situer dans son poste et dans son entourage, afin d'agir efficacement.<sup>15</sup>

Donc la corrélation de la communication envers les risques professionnels compte tenu de ce qui précède nous nous interrogeons à travers la question principale et secondaire suivantes :

- ❖ Quel est l'impact de la communication sur le comportement des travailleurs face au risque professionnel au sein de l'entreprise ICOTAL ?
  - Quel est le type de communication le plus utilisé dans l'entreprise et avec quel impact sur la diminution des risques professionnels ?.
  - Quels sont les moyens de la communication que la DRH utilise pour diffuser l'information ?.

#### 4. Les hypothèses :

1. La communication orale en kabyle a un impact de diminuer le taux des risques d'accident et des maladies professionnelles.
2. L'affichage est un moyen important et obligatoire afin d'éviter le blocage de l'information entre les travailleurs et les groupes pour diminuer le taux des risques et d'accident de travail.

---

<sup>15</sup> Newfel ZAITER, mémoire de magister en science de gestion, *impact de l'intranet sur la communication interne de l'entreprise*, université Abou Baker Belkaid, Tlemcen, 2006-2007, P58

## **5. Définition des concepts :**

### **1. Travail :**

Le travail occupe dans l'univers des sociologues une place prépondérante. Facteur de production, il mobilise des savoirs faire, permet à l'homme de s'affranchir des contraintes du milieu et contribue ainsi à la création des richesses. Les revenus qui lui sont associés constituent une composante essentielle de la demande des ménages et donnent accès à la consommation des biens ou de services.<sup>16</sup>

### **2. Risques professionnels :**

C'est tout risque ayant pour origine l'activité professionnelle, c'est-à-dire le travail rémunéré, indispensable pour vivre de nos jours. Tout phénomène, tout événement qui apparaît en milieu de travail et qui présente un danger pour l'homme est appelé risque professionnel.<sup>17</sup>

### **3. Accident de travail :**

Selon le code du travail algérien : est considéré comme accident du travail, tout accident ayant une liaison corporelle, imputable à une cause soudaine, extérieur et survenu dans le cadre de la relation de travail.<sup>18</sup>

### **4. Maladie professionnelle :**

Selon l'article 63 du code de travail algérien : sont considérées comme maladies professionnelles, les intoxications, infection et affections présumées d'origine professionnelle particulière.<sup>19</sup>

---

<sup>16</sup> FERREOLS Gilles et all, Dictionnaire de sociologie, Armand Collin, Masson, Paris, 1995, P264

<sup>17</sup> NICHAN Margossian, Op-cite, édition Dunod, Paris, 2003, P1

<sup>18</sup> Droit de la sécurité sociale, Recueil de textes législatifs et réglementaires, 6<sup>ème</sup> édition complétée et mise à jour, Alger, 2012, P165

<sup>19</sup> Ibid. P220

## 5. Prévention:

C'est l'ensemble de mesures prises contre certains risques ; la prévention a pour but d'empêcher une chose fâcheuse de se produire. La prévention peut être éducative, perspective, active.<sup>20</sup>

## 6. Sécurité :

Est considérée comme une situation ou un état d'absence de danger. Il est révélateur que ce terme soit défini comme un manque, comme si le normal était la présence du danger.<sup>21</sup>

## 7. Santé :

D'après la définition de l'[OMS](#) (Organisation Mondiale de Santé), la santé se définit comme un état de bien-être complet, comprenant l'état physique, mental, social, environnemental... Donc la santé n'est pas seulement le fait d'être malade ou d'être atteint d'une infirmité. C'est une notion relative, ressentie par chaque individu. Aucune mesure réelle ne peut mesurer la santé, puisque la santé est le fait de satisfaire tous ses besoins ( affectifs, nutritionnels, relationnels, sanitaires...). En médecine, la santé est l'absence de maladie.<sup>22</sup>

## 6. La méthode et les techniques utilisées :

### 6.1. La méthode utilisée :

Chaque recherche sociologique exige d'utiliser une méthode adéquate qui détermine les techniques auxquelles le chercheur doit se référer afin de collecter des données sur le terrain. La méthode utilisée est la méthode qualitative afin d'analyser et traiter les informations et les données recueillies, parce que c'est la plus adaptée à notre thème de recherche, nous avons choisi cette méthode par rapport à son usage compatible et adaptable dans le cas où il s'agit de la première expérience pour le chercheur et elle conduit à des résultats fiables. La méthode qualitatives C'est la recherche qui produit et analyse des données descriptives, telles que les paroles écrites ou dites et le comportement observatoire des personnes. Elle renvoie à une méthode de recherche intéressée par le sens et l'observation d'un phénomène social en

---

<sup>20</sup> PERETTI Jean-Marie, Dictionnaire des ressources humaines, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, 2001, P175

<sup>21</sup> JULY Jean-Pierre, Op-cite, P11

<sup>22</sup> <http://www.sante-medecine.journaldesfemmes.com/faq/23701-sante-definition>

milieu naturel. Elle traite des données difficilement quantifiables. Elle ne rejette pas les chiffres ni les statistiques mais ne leur accorde tout simplement pas la première place.

## **6.2. Les techniques utilisées :**

Nous avons utilisés l'entretien qui est considéré comme une technique la plus utilisée dans la recherche qualitative dans ce questionnaire nous avons formulés des questions simples et compréhensives pour que le salarié ou travailleur puisse répondre et donner des informations. On a utilisé cette technique parce qu'elle correspond à l'étude d'un grand nombre de personnes, ce qui est adapté à notre thème de recherche. Ce dernier nécessite la collection un maximum de données.

Nous avons aussi utilisés la technique d'observation avec l'aide d'un cadre responsable en ressources humaines au sein de l'entreprise, dans le but de détecter la réalité, nous avons visités de différents ateliers d'exécution, ainsi que le matériels de travail utilisés par les salariés, afin de découvrir les conditions de travail et de connaitre les risques professionnels.

## **7. L'échantillonnage :**

L'échantillon signifie l'ensemble des personnes ciblées qu'on doit interroger, qui font parties bien sûr d'une population mère. Notre champ d'étude est dans l'entreprise ICOTAL qui contient plusieurs ateliers, qui a une population mère de 298, notre population d'étude touche toutes les catégories socioprofessionnelles. Nous avons pris une partie de la population mère, qui contienne 29 sur un effectif total de 298. On a opté pour type d'échantillon probabiliste aléatoire simple.

## **8. Les difficultés rencontrées :**

- Manque d'ouvrages qui répondent à notre thème de recherche car ils ne sont pas disponibles au niveau de la bibliothèque.
- Durant la période de ce stage pratique nous avons rencontrés une période qui en parallèle avec les examens du 9 semestre.

## **1. Les risques professionnels :**

### **1.1. La notion « risques professionnels » :**

#### **a. Définitions de la notion « Risque » :**

Peut être défini comme l'éventualité d'un événement futur, susceptible de causer généralement un dommage, une altération ; c'est donc la probabilité de l'existence d'une situation dangereuse pouvant conduire à un événement grave, par exemple un accident ou une maladie. Dans le mot risque, il y a toujours la notion de probabilité ; plus celle-ci est grande, plus le risque est important et plus l'événement dangereux pourrait être imminent et grave.

#### **b. Evaluation de quelques risques professionnels :**

- **La manutention manuelle :**

La manutention manuelle de charge est à l'origine de fréquents d'accidents de la colonne vertébrale, souvent dus à des postures incorrectes. Elle peut aussi engendrer des contusions, des écrasements, des chutes,...etc.

##### **1. Evaluer les risques :**

La manutention manuelle (soulèvement, transport, ou dépose de charge) peut présenter un risque dans les cas suivants :

- La charge est très lourde ou très grande.
- La charge est encombrante ou difficile à saisir.
- L'effort physique pour la manutention ne peut être réalisé que par un mouvement de torsion du tronc.
- Le sol est inégal, instable ou glissant pour les chaussures que porte l'agent.
- L'emplacement ou le milieu du travail ne permettent pas la manutention dans une bonne posture.
- Les efforts physiques sollicitant notamment les rachis, sont très trop prolongés.
- Les distances d'élévations, d'abaissement ou de transport sont très grandes.
- La période de repos ou de récupération est insuffisante..
- Les connaissances ou la formation sont insuffisante ou inappropriés.



## 2. Prévenir les risques :

L'employeur doit prendre des mesures d'organisation appropriées ou utiliser les moyens adéquats, et notamment les équipements mécaniques, afin d'éviter le recours à la manutention manuelle de charge.

Lorsque la manutention manuelle ne peut être évitée le poste de travail doit être organisé de façon à réduire les risques. Cela consiste à :

- Utiliser en particulier des aides mécaniques ou des accessoires de préhension.
- Réduire l'intensité des activités de manutention en limitant les charges transportées.
- Réduire les mouvements fatiguant et améliorer son environnement de travail :
  - ✓ Adapter le mouvement employé pour déplacer les objets (éviter les torsions, de se pencher).
  - ✓ Aménager les lieux de travail (réduire les distances de déplacement, ajuster la hauteur du plan de travail, assurer un bon éclairage...).
  - ✓ Allouer plus de temps aux tâches de manutention répétitives et prévoir des temps de récupération musculaire.
- Informer les agents : les agents dont l'activité comporte des manutentions manuelles doivent recevoir obligatoirement une information sur les risques encourus.<sup>1</sup>

- **La manutention mécanique :**

La manutention mécanique fait appel à l'utilisation d'engins de levage (chariot élévateurs, palan, poulie, pont roulant,...).

Elle peut être à l'origine des chutes, de heurtes ou d'écrasements de personne.

### 1. Evaluer les risques :

Les causes les plus fréquents des accidents graves impliquant l'utilisation de ces équipements sont :

- La surcharge des appareils de levage.
- Des équipements de levage non appropriés, mal utilisés ou en mauvaise état.
- Les mouvements non contrôlés des charges.

---

<sup>1</sup> Prévention des risques professionnels, manuel pour les personnels des établissements d'enseignement supérieur, p 24.

- La présence des personnes sous ou sur la charge.
- La proximité de personne lors de manœuvres.

## 2. Prévenir les risques :

Il faut toujours veiller à ce que les équipements utilisés conformément aux normes en vigueur, contrôler périodiquement et à la charge qu'ils doivent soulever.

Les conducteurs de chariot automoteurs doivent être titulaires d'une autorisation de conduites délivrées par le chef d'établissement après :

- Un examen d'aptitude médicale réalisé par le médecin de prévention.
- Un contrôle de connaissance et du savoir-faire du conducteur pour le conduire en sécurité.
- Une connaissance des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisation.
- La zone d'évolution doit être matérialisée et la circulation sous les charges doit être interdite, le port d'équipements de protection individuelle est obligatoire.
- Contrôle et vérification périodiques réglementaires des appareils de levages, leurs références réglementaires et leurs périodicités.<sup>2</sup>

## C. les facteurs des risques professionnels :

Un facteur de risque est un élément qui peut révéler le danger et entraîne la survenue du risque. Le facteur de risque augmente la probabilité du dommage, c'est-à-dire celle de la concrétisation du risque. Il y a :

- ❖ Facteur technique : normes de sécurité des machines, ergonomie du poste de travail, toxication des produits utilisés, ventilation et éclairages des locaux, signalisation et balisage des zones à risques,....etc.
- ❖ Facteur humains : information, formation et expérience des travailleurs, respect des consignes de sécurité,....etc.
- ❖ Facteur organisationnels : méthodes de management, exigence de productivité et de qualité,.....etc.

Les facteurs de risques sont collectifs (ils concernent tous les travailleurs exposés) ou individuels (aspects comportementaux ou médicaux, comme l'acuité visuelle).

---

<sup>2</sup> Prévention des risques professionnels, manuel pour les personnels des établissements d'enseignement supérieur, p 24.

### **D. Les risques professionnels :**

C'est tout risque ayant pour origine l'activité professionnelle, c'est-à-dire le travail rémunéré, indispensable pour vivre de nos jours. Tout phénomène, tout événement qui apparaît en milieu de travail et qui présente un danger pour l'homme est appelé risque professionnel.<sup>3</sup>

### **E. Les sources des risques professionnels :**

- Toute condition dangereuse provient de l'acte dangereux et tous les deux dépendent du comportement de l'individu, c'est-à-dire, un salarié qui exerce une fonction donnée dans une situation où il peut être exposé au danger, notamment il est conscient de telle situation, mais il risque sa vie<sup>4</sup>
- La source des risques du travail peut provenir de négligences des responsables pour contrôler les règles de sécurité en prenant comme exemple d'un chef d'atelier qui se préoccupe de la marche d'une machine au moment où le salarié ne porte pas de lunettes de sécurité, alors cet acte là, permet au salarié de ne pas respecter les règles de sécurité. En effet, ce comportement permet aux salariés de commettre des écarts : le chef ne réagit pas donc je peux faire cet écart.<sup>5</sup>

### **F. Les types de risques professionnels :**

Il existe plusieurs types ou familles de risques professionnels qui diffèrent les uns des autres par leur nature, leur origine, leurs caractéristiques et leurs conséquences ainsi que par les mesures de prévention qu'ils nécessitent.

#### **➤ Les risques mécaniques :**

Les risques mécanique sont Nombreux et variés, ils sont présents partout, dans toutes les activités humaines. Ils ont pour origine les déplacements des corps qui par suite de leurs mouvements, possèdent une énergie susceptible d'agresser les hommes. Si ce risque s'explique par les mouvements des objets, il existe également lorsque ce sont les hommes qui bougent, l'objet restant immobile ou en mouvement.<sup>6</sup>

---

<sup>3</sup> NICHAN Margossian, Op-cite, P1.

<sup>4</sup> MOUTON Jean-Pierre, CHABOUD Jack, La sécurité en entreprise, édition Dunod, Paris, 2003, P44.

<sup>5</sup> MOUTON Jean-Pierre, CHABOUD Jack, Op-cite, P54.

<sup>6</sup> MOUTON Jean-Pierre, CHABOUD Jack, Op-cite, P54.

➤ **Les risques physiques :**

Sous cette appellation sont groupés plusieurs risques ayant pour origine des phénomènes physiques variés avec leurs caractéristiques et réglementation :

- Les risques dus aux vibrations mécaniques ; beaucoup de machines, outils portatifs et véhicules vibrent.
- Les risques de surdité dus aux bruits à des niveaux élevés produits par les installations industrielles notamment.
- Les risques électriques qui se traduisent par les électrocutions et les électrisations accidentelles.
- Les risques dus aux rayonnements ionisants comme la radioactivité ou bien les rayons X qui conduisent à des atteintes graves de la santé.
- Les risques dus au rayonnement non ionisants comme les infrarouges ou les rayons lasers qui peuvent conduire à des brûlures.

Les autres risques physiques dus à des pressions atmosphériques élevées ou faibles, ou encore aux travaux dans les mines.<sup>7</sup>

➤ **Les risques de manutentions manuelle et mécanique :**

Les manutentions sont à l'origine de nombreux risques qui se traduisent par des accidents et des maladies professionnelles. Les manutentions manuelles sont encore courantes, malgré l'automatisation et la robotisation de nombre d'entre elles comme les déplacements, les levages, les transports, etc. Dans les deux cas, les risques existent et conduisent à des troubles musculosquelettiques (TMS) ainsi qu'à des accidents mécaniques.<sup>8</sup>

➤ **Les risques chimiques :**

Ils s'expliquent par la présence de produits chimiques plus ou moins dangereux, toxiques ou inflammables, dont l'absorption par le corps humain se traduit par des intoxications accidentelles ou chroniques ainsi que des incendies et explosions.

---

<sup>7</sup> NICHAN Margossian, Op-cite, P29.

<sup>8</sup> Ibid. P29.

Les risques chimiques sont fréquents et on les rencontre pratiquement dans toutes les activités humaines, tant en milieu professionnel que chez soi ou pendant les loisirs.

➤ **Les risques biologiques :**

Ils sont dus à des micro-organismes pathogènes vivants qui, introduits dans le corps humain, induisent des maladies dont certaines peuvent être très graves comme les hépatites virales. Ces risques nécessitent des mesures de prévention spécifiques. On rencontre les risques biologiques dans de nombreuses activités, souvent inattendues, comme les blanchisseries industrielles ou encore les laboratoires toxicologiques.

➤ **Les risques de circulation et de transport :**

Les salariés se déplacent fréquemment tant dans leurs ateliers que dans leurs entreprises ainsi que sur la voie publique. Ces déplacements sont à l'origine de chutes de plain-pied ou de dénivelés, de glissades, de chocs ou d'autres blessures qui sont des accidents du travail.

Les accidents de la route sont également considérés sous certaines conditions comme ayant un caractère professionnel.

➤ **Les autres risques :**

Sous cette rubrique, on peut grouper un certain nombre de situations dangereuses particulières à différentes activités, comme celles rencontrées sur les chantiers de bâtiments et de travaux publics ou encore des troubles psychosociaux comme le stress, qui ont une influence certaine sur l'accidentabilité des salariés.<sup>9</sup>

---

<sup>9</sup> NICHAN Margossian, Op-cite, P30.

## 1.2. Les accidents du travail :

### a. Définition :

Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise.<sup>10</sup>

### b. Les types d'accident du travail :

En fonction de la gravité des lésions, on distingue quatre types d'accidents du travail, chacun à des modes de réparation spécifiques.

- Les accidents du travail sans arrêt qui sont généralement bénins et qui peuvent être soignés sur place, à l'infirmerie de l'entreprise de préférence et qui ne nécessitent que quelques heures de repos ou de soins. Il s'agit de petites blessures (coupures, égratignures, chocs et traumatismes bénins), de très légères intoxications et de petites projections de produits agressifs sur la peau occasionnant des brûlures très superficielles.
- Les accidents du travail avec arrêt, de quelques jours à plusieurs mois. Ce sont des accidents plus graves, nécessitant des soins médicaux intensifs (une fracture des os, une entorse, des brûlures importantes, etc.)
- Les accidents du travail avec incapacité permanente (IP), correspondant à des lésions définitives et des séquelles susceptibles de réduire la capacité de travail (un doigt coupé, un œil crevé, une jambe déformée, un poumon partiellement abîmé, etc.)

Les accidents du travail mortels avec décès immédiat ou différé, suite à des complications issues d'accidents.<sup>11</sup>

---

<sup>10</sup> ANSELME Bruno, ALBASINI Françoise, Les risques professionnels, édition Nathan, 2000, P4.

<sup>11</sup> NICHAN Margossian, Op-cite, P3.

### **1.3. Les maladies professionnelles :**

#### **a. Définition :**

Les maladies professionnelles résultent d'une exposition plus ou moins prolongée à des nuisances ou à un risque existant lors de l'exercice habituel de la profession. Par exemple, l'exposition répétée à un bruit industriel peut être à l'origine d'une surdité professionnelle irréversible.<sup>12</sup>

#### **b. Les troubles musculo-squelettiques :**

Les troubles musculo - squelettiques ( TMS ) regroupent des affections touchant les structures situées à la périphérie des articulations : (muscles, tendons, nerfs, ligaments, bourses séreuses, capsules articulaires, vaisseaux...etc.) Les parties du corps les plus fréquemment atteintes sont : le dos, les membres supérieurs (épaule, coude, poignet) plus rarement les membres inférieurs (genoux).

Les TMS ont des causes multiples, mais l'activité professionnelle joue fréquemment un rôle dans leur survenue, leur maintien ou leur aggravation.<sup>13</sup>

#### **c. Les troubles psychosociaux :**

C'est les troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations... Un nombre grandissant de salariés déclarent souffrir de symptômes liés à des risques psychosociaux.

Le phénomène n'épargne aucun secteur d'activité. Indépendamment de leurs effets sur la santé des individus, les risques psychosociaux ont un impact sur le fonctionnement des entreprises (absentéisme, turnover, ambiance de travail...)<sup>14</sup>

## **2. La prévention des risques professionnels :**

Toute entreprise a l'obligation de déclarer les risques professionnels et de la transcrire dans un document unique. L'évaluation des risques professionnels est l'étape initiale de toute démarche de prévention.

---

<sup>12</sup> ANSELME Bruno, ALBASINI Frençoise, Op-cite, P4.

<sup>13</sup> <http://www.ameli-sante.fr/troubles-musculo-squelettiques-tms/definition-troubles-musculo-squelettiques.html>

<sup>14</sup> <http://www.inrs.fr/risques/psychosociaux/ce-qu-il-faut-retenir.html>

## **2.1. L'évaluation des risques professionnels :**

### **a. Les enjeux :**

Les enjeux des risques professionnels sont à la fois économiques, sociaux et juridiques.

L'enjeu économique est lié au coût direct des risques professionnels qui engendrent accident du travail et maladies professionnelles et par là même indemnisation des victimes, prise en charge de frais médicaux, versement de rentes...Les risques professionnels génèrent également des coûts indirects : perte de journées de travail, désorganisation, baisse de la qualité et de la productivité, image dégradée...

La prise en compte des risques professionnels constitue également un enjeu social pour l'entreprise : réfléchir à la maîtrise des risques est l'occasion de renouveler le dialogue avec son personnel et, plus largement, le dialogue social.

L'enjeu est enfin juridique dans la mesure où les obligations et les sanctions encourues par les employeurs se sont progressivement alourdies. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, en France, certaines entreprises doivent ainsi être couvertes par un accord ou un plan d'action relatif à la pénibilité sous peine de pénalité financière (au maximum 1% de la masse salariale).<sup>15</sup>

### **b. Le document unique d'évaluation :**

Quels que soient la taille et le secteur d'activité de l'entreprise, l'employeur doit transcrire dans un document unique, les résultats de l'évaluation des risques à laquelle il a procédé dans le cadre son obligation générale de prévention des risques professionnels en France (art. R. 4121 – 1, C. trav. Suite au décret du 5 novembre 2001).

Le document unique doit comporter un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail. Le document unique d'évaluation a pour objectifs :

- L'évaluation des risques : gravité de chaque risque, probabilité de survenue ;
- L'amélioration de la santé au travail ;
- L'amélioration des conditions de travail ;
- La prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles.

---

<sup>15</sup> GUILLOT-SOULEZ Chloé, La gestion des ressources humaines, Les zoom's, 7<sup>ème</sup> édition, 2014, P168.



Pour établir ce document, l'employeur peut s'appuyer sur différentes sources d'informations disponibles dans l'entreprise : analyse des risques réalisés par le CHSCT française ,listes des postes de travail à risques particuliers, fiche d'entreprise établie par le médecin du travail...

Le document unique en France est mis à la disposition du CHSCT, des DP, du médecin du travail, de l'inspecteur du travail, des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.

Ce document doit être mis à jour au moins une fois par an et lors qu'une modification survient ( transformation des outils, identification de nouveaux risques, survenance d'un accident de travail...)

Le défaut d'élaboration du document unique est l'absence de mise à jour sont pénalement sanctionnés par l'état française.<sup>16</sup>

## **2.2. La prévention des risques professionnels :**

### **a. Les actions de prévention :**

Afin de supprimer ou de réduire ces risques, l'employeur doit assurer la sécurité des salariés et protéger leur santé physique et mentale en prenant les mesures appropriées.

Prévenir consiste à éviter les risques, combattre les risques à la source, adapter le travail à l'homme tenir compte des évolutions techniques, remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas ou ce qui l'est moins.

Outre l'obligation de faire respecter les consignes de sécurité, l'employeur doit mettre en œuvre des actions de prévention appropriées. Ces mesures de prévention impliquent :

- L'organisation d'actions de prévention, d'information et de formation et leur planification ;
- La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés : conception des postes de travail, choix des équipements et des méthodes de travail et de production, relation sociales ;
- La mise en œuvre des mesures de protection individuelle et collective ;
- La prise en compte des changements susceptibles d'intervenir ;
- L'amélioration des situations existantes.

### **b. Le programme annuel de prévention des risques professionnels :**

---

<sup>16</sup> GUILLOT-SOULEZ Chloé, Op-cite, P168-169.

Le document unique doit notamment contribuer à l'élaboration du programme annuel de prévention des risques professionnels. Celui-ci détaille les mesures à prendre en cours de l'année en matière de protection des salariés et l'amélioration des conditions de travail.

Ce programme est présenté au moins une fois par an au CHSCT ou aux DP.<sup>17</sup>

### **c. La prévention technique :**

C'est l'ensemble des mesures à mettre en œuvre dans les entreprises, au niveau des postes de travail et des ateliers, pour que les salariés puissent effectuer leurs tâches en toute sécurité. Il s'agit essentiellement de mesures et de réalisations techniques capables de supprimer, ou du moins d'atténuer les risques professionnels existants.<sup>18</sup>

On distingue deux modes de prévention technique distincts mais en réalité se complètent et rendent la sécurité plus efficace et fiable :

#### ➤ **La prévention collective :**

Elle seule tend à supprimer le risque et, en cas d'impossibilité, du moins à atténuer son importance pour réduire le danger. La prévention collective protège non seulement les opérateurs aux postes de travail, mais également les tiers qui, présents dans les locaux, peuvent être également exposés aux risques.<sup>19</sup>

#### ➤ **La prévention individuelle :**

Elle passe par le port de dispositifs efficaces et faciles à porter : lunettes de protection, chaussures de sécurité, casques, masques contre le gaz, gilet fluorescents...

L'information sur l'utilité de ces types de protection et leur fonctionnement est indispensable. Elle doit être clairement définie.<sup>20</sup>

## **2.3. Les acteurs de l'entreprise :**

### **a. L'employeur :**

L'employeur doit réaliser une évaluation des risques présents dans son entreprise et prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs (y compris les travailleurs temporaires) par rapport aux risques

<sup>17</sup> GUILLOT-SOULEZ Chloé, Op-cite, P170.

<sup>18</sup> NICHAN Margossian, Op-cite, P19

<sup>19</sup> NICHAN Margossian, Op-cite, P21

<sup>20</sup> ANSELME Bruno, ALBASINI Françoise, Op-cite, P118

professionnels identifiés. Il est responsable pénalement du respect des dispositions légales et réglementaires en la matière.

La réforme de la médecine Algérienne du travail dans le cadre de la loi du 20 juillet 2011 a recentré le dispositif d'évaluation et de prévention des risques professionnels sur l'employeur. Pour mener à bien cette obligation, l'employeur bénéficie d'une aide pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail : l'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents correspondants à la protection et la prévention des risques professionnels dans l'entreprise. À défaut, l'employeur peut faire appel aux intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP) appartenant au service de santé au travail interentreprises auquel il adhère.

### **b. Les salariés :**

Dans le domaine de la santé et de la sécurité, les salariés bénéficient de droits :

- Droit à la formation à sécurité du travail ;
- Droit à un suivi médical ;
- Droit à une expression directe et collective sur les conditions de travail ;
- Droit d'alerte et de retrait.<sup>21</sup>

### **c. Les institutions représentatives du personnel :**

Les institutions représentatives du personnel (IRP) concourent, par leur participation au dialogue social et leurs propositions, à l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail. Elles assurent également le suivi de l'application des règles relatives à la protection des salariés.

- Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est l'instance représentative spécialisée en matière de prévention des risques professionnels.
- Les délégués du personnel et les comités d'entreprise (ou comités d'établissement) ont une compétence générale sur les relations de travail intégrant, notamment, la prévention des risques professionnels.<sup>22</sup>

### **d. La médecine du travail :**

Depuis 1946, la médecine du travail, exclusivement préventive, permet de suivre l'évolution, dans chaque entreprise, de l'état de santé de chacun des salariés et

---

<sup>21</sup> GUILLOT-SOULEZ Chloé, Op-cite, P171

<sup>22</sup> GUILLOT-SOULEZ Chloé, Op-cite, P 172

d'adapter, en permanence, les postes de travail à leurs contraintes physiologiques et psychologiques. Tout employeurs du secteur privé doit, quelle que soit la taille de son entreprise, organiser et financer la surveillance médicale de ses salariés : les services médicaux du travail sont organisés en services propres pour les plus grandes entreprises ou en services interentreprises pour les petites et moyennes entreprise.

Les missions du médecin du travail sont :

- D'assurer le suivi médical des salariés (visites médicales) ;
- D'éviter l'altération de santé des travailleurs du fait de leur activité en proposant des mesures préventives ou correctrices ;
- D'exercer une surveillance clinique du personnel en relation avec les postes de travail ;
- De proposer une adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail afin d'améliorer les conditions de travail ;
- D'analyser la composition des produits employés, leur mode d'utilisation et les résultats des analyses effectuées ;
- De conseiller l'employeur, les salariés et leurs représentants sur les actions à mener sur le milieu et les postes de travail pour protéger les salariés.<sup>23</sup>

## **2.4. Les conditions de travail :**

L'environnement de travail a une influence sur le risque d'accidents du travail : des conditions de travail difficiles entraînent généralement un risque accru d'accident. L'environnement de travail peut aussi être à l'origine de certaines maladies professionnelles.

### **a. L'ambiance physique :**

L'ambiance physique correspond aux facteurs sonores, thermiques, visuels, liés aux vibrations... Ces différents facteurs d'ambiance peuvent conduire les salariés à relâcher ou à empêcher la perception d'un danger et favoriser le risque d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.<sup>24</sup>

#### **➤ Bruit et travail :**

Le bruit fait l'objet d'une réglementation précise.

---

<sup>23</sup> GUILLOT-SOULEZ Chloé, Op-cite, P173.

<sup>24</sup> Ibid. P179.

Une directive-cadre au niveau européen (directive 89/391/CEE) vise à améliorer la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques résultants ou susceptibles de résulter d'une exposition au bruit, et notamment le risque pour l'ouïe. Ce texte fixe des valeurs d'exposition au bruit déclenchant l'action et précise les mesures à prendre lorsque les valeurs limites sont dépassées (évaluation, information, formation, protection des travailleurs).

La mesure de l'exposition des salariés au bruit, en conditions réelles d'activité, n'en reste pas moins complexe et nécessite l'intervention de médecins, d'acousticiens et de spécialistes de l'analyse du travail.<sup>25</sup>

### ➤ **L'interdiction de fumer dans les lieux de travail**

Dans le but de lutter contre le tabagisme passif (à l'origine de plus de 5000 décès par an), le décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 algérien fixe les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux à usage collectifs. Ce décret est entré en application le 1<sup>er</sup> février 2007 pour les lieux de travail définis comme les lieux affectés à un usage collectif, clos et couverts.

Trois objectifs sont visés :

- Poser le principe d'une interdiction totale de fumer dans les lieux à usage collectif et notamment sur le lieu de travail ;
- Définir les conditions strictes de mise à disposition d'emplacements dédiés aux fumeurs ;
- Renforcer le dispositif de sanctions applicables en cas de manquement aux obligations posées par la réglementation.<sup>26</sup>

### **b. La charge de travail :**

La notion de charge de travail amène à mettre en relation différentes dimensions du travail : quantité de travail, qualité de travail, temps disponible et ressources disponibles, tant au niveau individuel que collectif. Cette notion prend une connotation négative en cas d'excès de travail ( Surcharge de travail ) ou de manque de travail ( Sous charge de travail ).

---

<sup>25</sup> GUILLOT-SOULEZ Chloé, Op-cite, P179.

<sup>26</sup> Ibid. P180.

Intervenir sur la charge de travail des salariés signifie se préoccuper de la qualité du contenu des emplois proposés. Ainsi, l'existence d'une sous charge de travail est synonyme de compétences peu ou non exploitées et peu avoir pour conséquences une perte de performance pour l'entreprise et une perte de compétences professionnelles voire un désengagement du salariés concerné.

À l'inverse, l'existence d'une surcharge de travail peut générer des dysfonctionnements individuels ( conséquences sur la santé du salarié ) ou collectifs ( diminution de la qualité de travail, insatisfaction des clients...)<sup>27</sup>

### **c. L'aménagement de l'espace de travail :**

Aménager l'espace de travail signifie réfléchir à l'organisation des lieux de travail en combinant contraintes économiques et confort des salariés (acoustique, ambiance thermique, ergonomie des poste de travail, dimension des postes de travail, surface de travail, décoration, éclairage...). Les contraintes seront naturellement différentes selon la nature des espaces de travail : chaîne de production, bureaux, espaces d'accueil...

Se préoccuper de l'aménagement de l'espace de travail peut permettre à une entreprise de limiter les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles mais contribue également à améliorer la qualité du travail et, *in fine*, la performance de l'entreprise.<sup>28</sup>

---

<sup>27</sup> GUILLOT-SOULEZ Chloé, Op-cite, P182.

<sup>28</sup> Ibid. P183.

## 1 - Définition de la communication :

La définition de la communication a évolué avec le temps selon l'importance accordée à ce terme. En effet, au cours des 14<sup>ème</sup> siècles le mot communication signifiait « participer à », ce n'est qu'aux 16<sup>ème</sup> siècles que le mot a engendré dans sa signification le sens de « partage d'une information » et par la suite le sens de « transmission ». Le terme n'est apparu dans le vocabulaire scientifique qu'au 20<sup>ème</sup> siècle, ainsi « le petit Larousse » définit la communication comme « le fait d'établir une relation avec autrui »<sup>1</sup>.

On peut donc, déduire qu'il s'agit d'une relation basée sur un transfert d'information, d'une part (émission) et l'acceptation de ces informations d'autre part (réception). Ainsi, On peut emprunter la définition suivante : « la communication est un processus reposant sur un échange entre deux ou plusieurs personnes utilisant un code formé de geste, de mots ou d'expression qui rend compréhensible une information formelle ou informelle transmise d'un émetteur à un récepteur »<sup>2</sup>.

Le terme communication vient du mot latin « communicare » : « mettre en commun, être en relation ».

Selon le sociologue Américain « CHARE COOLEY » « *la communication est le mécanisme par lequel les relations humaines existent et se développent, elle inclut tous les symboles de l'esprit et les moyens de les transmettre à travers l'espace et de les maintenir dans le temps. Elle inclut l'expression du visage, les attitudes, les gestes, le ton de la voix, les mots écrits, l'imprimé, les chemins de fer, le télégraphe, le téléphone et tout ce qui va jusqu'au tout dernier achèvement de la conquête de l'espace et du temps* »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> SEKIOU, BLONDIN, FABI, BAYAD, PERETTI, ALIS, CHEVALIER, *gestion des ressources humaines, 2<sup>ème</sup> édition, ED BOECK, 2004, P.55*

<sup>2</sup> Ibid, p.55.

<sup>3</sup> R MUCHIELLI, *communication et réseau de communication*, les éditions ESF Entreprise Moderne Librairie Technique, 1980, P.20.

## 2 - Les Cibles de la communication :

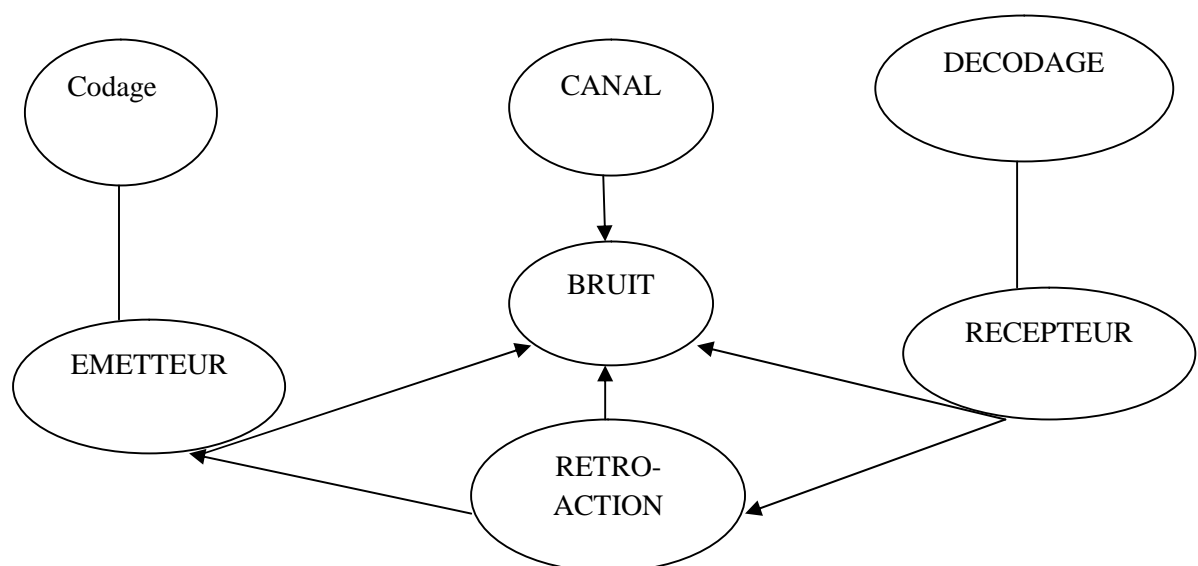
Les cibles de la communication sont les personnes ou les groupes homogènes de personnes auxquels les messages de communication sont adressés, elle peut être directe ou indirectes, internes ou externes, prioritaire ou secondaire.

Après les avoir hiérarchique, il est important de définir les cibles directes, indirectes, internes, externes, prioritaires ou secondaires, quel que soit la nature de l'organisation, elle a trois cibles prioritaires :

- 1 - Son personnel, qui doit être toujours pris en considération dans la communication, ou leurs anciennetés.
- 2 - les autres partenaires directes de l'organisation, fournisseurs, les conventionnaires, sous-traitants.
- 3 – les pouvoirs publics, régionaux, nationaux et internationaux.

## 3 – Le processus de communication :

Cependant, l'efficacité de la communication externe est subordonnée à une bonne communication interne. En effet, toute politique de communication part de l'interne et se dirige vers l'externe en adoptant une stratégie adéquate permettant de définir clairement les disponibilités de l'entreprise et les moyens susceptibles d'atteindre ses objectifs.



**Schéma n01 : Le processus de communication.** (KOTHLER, PH et autres, p, 559).



#### 4 – Les objectifs de la communication :

Il est nécessaire de concentrer les objectifs sur l'essentielle afin de ne pas se disperser. Il s'agit d'inscrire les objectifs de l'organisation dans la durée et d'avoir une approche globale de la communication, qui sont déterminés par la direction de l'organisation qui découle de ces différentes orientations dans les différents domaines économiques, social, financier. Pour mettre les personnes en relations les une avec les autres dans la réalisation d'un projet commun, elle permet à chacun d'être connu dans sa personne et reconnu dans sa mission, de créateur et collaborateur sur son lieu de travail, facilitant ainsi le plein épanouissement des hommes.

La communication fait passer de l'organisation à l'organisme et assure du même coup la vitalité, l'efficacité et l'adaptabilité de l'organisation.<sup>4</sup>

Les trois principales d'objectifs de communication sont :

##### A. Objectifs cognitifs :

L'objectif cognitif (FAIRE- SAVOIR) : C'est la transmission de message afin de développer une certaine connaissance comme l'élaboration des nouvelles lois intéressantes.

Les objectifs cognitifs sont utilisés dans les stratégies de communication et pour la bonne marche des différents services en particulier, la bonne marche de l'organisation en générales.<sup>5</sup>

##### b. Les objectifs affectifs :

Les objectifs affectifs (FAIRE-AIMER) : C'est l'amélioration de l'image de l'organisation en générale dans le but de faire aimer et créer un sentiment chez les salarier, qui seront attacher à leurs organisation.<sup>6</sup>

##### C. Les objectifs conatifs :

Les objectifs conatifs (FAIRE-AGIR) : Ce sont des objectifs comportementaux, ils sont considérés comme très difficiles à atteindre, il faut agir sur le comportement et les modifier pour la réalisation des différents objectifs déjà tracer.

---

<sup>4</sup> IRCOM, *Le guide pratique de la communication*, Edition Ayrolle, 1992, P. 133.

<sup>5</sup> P.BEON, *comment développer la communication interne*, Nathan, Paris, 1995, p.09.

<sup>6</sup> Ibid, p.09

Les objectifs conatifs et affectifs, sont souvent des étapes intermédiaires indispensables pour atteindre un objectif conatif.

En générale les objectifs sont les suivants :

1. Créer une identité forte.
2. Faire passer les valeurs de l'organisation.
3. Légitimer les choix de l'organisation.
4. Donner une cohérence à l'image entre l'externe et l'interne.
5. Imposer une image.
6. Faire connaître et informer (faire savoir).
7. Créer une attitude favorable (faire aimer).<sup>7</sup>

### **5- Les blocages de la communication dans le groupes :**

On peut recenser trois sources de difficultés perturbant la communication à l'intérieur d'un groupe :

#### **a. Blocage du groupe par suite de l'état physique collectif :**

- ❖ Rejet informulé (mais vécu sous forme de tension collective) du cadre institutionnel dans lequel s'accomplit la tâche collective.
- ❖ Démoralisation du groupe, soit par suite des expériences et échecs, soit par perte de confiance dans les moyens dont il dispose, dans les objectifs et leurs accessibilités, dans sa composition ou dans sa structure.
- ❖ Tensions internes résultant soit d'un conflit latent entre participants ou entre sous-groupes, soit de l'existence de groupe de pression extérieurs.

#### **b. Blocage individuel par suite des relations actuelles participant groupe :**

- ❖ Rejet de ce groupe de travail par le participant, hostilité à ce groupe – ci pour des raisons ou motivations diverses.
- ❖ Refus de la tâche proposée à ce groupe- ci attitude critique, désintérêt ou dérision à l'égard du travail à faire.
- ❖ Refus informulé du rôle qui a été attribué au participant. Désir informulé d'un autre rôle.

---

<sup>7</sup> P.BEON, op, p.10.

- ❖ Hostilité à l'égard de certaines personnes de ce groupe, antipathies sélective.

### c. Blocage individuel proprement dit :

- ❖ Rejet de la participation à tout qu'il soit pour des raisons ou motivation diverse (incapacité à s'exprimer en groupe, blocage chronique devant autrui...).
- ❖ Décision intérieur à priori de rester observateur, et de ne pas s'impliquer.
- ❖ Réaction émotionnelle survenant au cours du travail ou de la discussion (colère, angoisse...) inhibant l'activité communicative.

Malgré la diversité des définitions et des interprétations attribuées au concept de la communication, ce dernier reste le système qui met en relation l'émetteur (producteur d'information) et le récepteur (consommateur d'information).

L'émetteur et le récepteur constituent ainsi les principaux éléments de ce système. Le premier procède au codage des messages à transmettre alors que le second, agit de manière inverse dans le but d'appréhender le sens.

L'organisation activant et vivant dans son environnement est ainsi contrainte à communiquer avec son public et ce en considération de la cible interne et externe.<sup>8</sup>

## 6- La communication interne de l'entreprise.

### 6- 1 La communication de l'entreprise :

La communication dans l'entreprise doit être considérée comme étant une politique s'intégrant dans une stratégie globale, c'est-à-dire « *une manière calculée pour atteindre un but* »<sup>9</sup>. Elle fait partie du processus de gestion d'une entreprise, et doit être considérée comme étant une fonction, financièrement liée à celle du marketing.

C'est une communication qui doit faire connaître l'entreprise auprès de ses publics externes : ce qu'elle est, ce qu'elle fait, ainsi que la faire accepter et adopter par le marché et les consommateurs, et vise des publics cibles externes (partenaires institutionnels, les fournisseurs, le marché, les concurrents, les distributeurs, les clients acquis ou potentiels, les consommateurs).

<sup>8</sup> R. MUCHIELLI, *communication et réseau de communication*, les éditions ESF Entreprise Moderne Librairie Technique, 1980, p, 53.

<sup>9</sup> cours GRH, *la communication d'entreprise*, université ABD Elrahmen MIRA, BEJAIA, 2010.

Tout comme elle doit viser les collectifs internes de l'entreprise que constitue l'ensemble du personnel, toutes catégories professionnelles confondues.

Elle vise, en outre, à s'imposer au niveau du mental de chaque cible en vue de susciter des besoins, de guider ses comportement d'acheteurs, de la capter et de la fidéliser. En communication la prise en charge des aspects psychologiques et sociologiques, culturels et sociaux, des consommateurs et du personnel de l'entreprise et très importante.<sup>10</sup>

### **6-2 Les objectifs de la communication interne :**

En examinant la littérature relative au domaine de la communication dans les organisations, il apparait que les motifs à la base d'une initiation des actions de communication interne sont multiples. En effet, dans une organisation donnée, on peut observer une variété d'échange entre les différents acteurs, ainsi on communique pour agir (ordre...) et (compte rendu ...), pour informer et s'informer, pour former, pour convaincre (justifier une action envisagée), pour restaurer la confiance (expliquer une action passée) ou pour le simple plaisir d'échange avec autrui.

Partons du simple principe de toute organisation : se regroupe pour réaliser collectivement ce qu'un individu isolé ne peut accomplir, il s'avère de première vue qu'on est dans la logique de la division des tâches ce qui conduit à s'interroger sur la manière de faire en sorte que l'objectif général de l'organisation soit respecté, compris et réalisé la répartition des tâches entre les participants et le cas échéant, l'éloignement de ces derniers dans le cas des structures décentralisées. La réponse est bien sur la communication interne selon les axes suivants :

#### **Informer et expliquer :**

Tout en nuanciant entre communication et information, la communication interne à un grand rôle à jouer notamment dans l'information des publics internes sur la vision, les enjeux stratégiques de l'organisation, les instructions de travail, les systèmes de rémunération et d'évaluation... cette information, accompagnée des explications nécessaires, constitue une réponse aux besoins du personnel en termes d'information pertinentes et utiles pour positionner d'abord dans le système et donner un sens à ses actions tout en sachant que ces efforts convergent vers l'objectif général de système.

---

<sup>10</sup> Ibid.

## 7- Les différents types de la communication :

- ❖ La communication interpersonnelle : entre deux personnes. (Entretien d'embouche )
- ❖ La communication de groupe : entre plusieurs personnes dans un groupe restreint (réunion ).
- ❖ La communication de masse : s'adresse à une multitude de personnes (message télévisé)<sup>11</sup>

## 8- Les enjeux de la communication : l'enjeu représente ce que chaque acteur de la communication cherche à gagner dans la situation de communication. Il existe plusieurs types d'enjeux :

- L'enjeu informatif : transmettre une information.
- L'enjeu identitaire : exprime son identité.
- L'enjeu d'influence agit sur l'autre pour changer ses idées ou ses agissements.
- L'enjeu relationnel : Créer ou consolider une relation.

### 8-1 Le rôle de la communication :

Les pratiques de la communication ont pour objet d'améliorer l'efficacité du personnel. Si l'information est mise en relation des hommes avec les événements, la communication est la mise en relation des hommes entre eux afin de faciliter leur action collective. Donc il est important de souligner ainsi que la communication a pour rôle de faciliter l'action collective des communications, et ceci à différents niveaux.

Dans un atelier ou dans un bureau, une bonne communication entre les différents acteurs améliore l'efficacité de la routine quotidienne et elle permet une gestion fine et personnalisée.

La bonne communication facilite plus encore les démarches créatives telles que la conception d'un produit, la réorganisation d'un service l'implantation d'une nouvelle technologie.

---

<sup>11</sup> O Gélénier, *stratégie et motivation des hommes, homme et technique* paris, 1984, p 23.

**8-2 Les avantages de la communication :**

Les avantages de la communication résident surtout dans la contribution aux règlements des problèmes. Ils sont développés comme suite :

- Prépare les salaires à des changements d'organisation.
- Renforce la considération et le respect mutuel.
- Créer une identité d'entreprise, une culture commune.
- Mobilisation des énergies de chacun.
- Construire un esprit d'équipe et renforce la cohésion.
- Prévenir les conflits collectifs.
- Faire participer et adhérer le personnel au choix de l'entreprise.

## 1. Présentation de l'entreprise :

### 1.1. Historique de l'entreprise :<sup>1</sup>

L'entreprise ICOTAL SPA (société par action) est née d'une session l'EPE ECOTEX, SPA cette dernière était issue de la restructuration de l'X société mère SONETEX. Elle a été élevée en 1959 dans le cadre du plan de Constantine sous la raison sociale : industrie cotonnière algérienne par abréviation ICOTAL ; puis nationaliser en novembre 1974 et intégré dans le patrimoine de SONETEX suivant l'ordonnance n°74-104 du 15 novembre 1954.

À la restructuration de la SONETEX suivant 1982, l'entreprise était intégrée à l'entreprise ECOTEX sous dénominations de complexe ECOTEX .C .B enfin le 20 décembre 1997 l'assemblée générale extraordinaire de l'EPE ECOTEX dans sa résolution n° 2 consacre sa filiation en devenant ainsi filiale du holding. Reprenant son appellation d'origine à savoir industrie cotonnière algérienne ICOTAL.

Le dépôt des statuts de la filiale s'est effectué le 05 septembre 1988 sous le n°98B182 541 et uni à la filiale en décembre 1998.

Le patrimoine de la filiale a été évalué par les domaines de la wilaya de Bejaia à 330 162 DA, la filiale a procédé à la comptabilisation de bilan d'ouverture de la première phase remise par la direction générale ECOTEX. Il est à noter que le terrain et les bâtiments n'ont pas fait l'objet d'un transfert dans cette phase du fait que la situation du patrimoine de la filiale n'est pas épurée.

Enfin le patrimoine de l'entreprise n'est régularisé qu'en avril 2002 pour un livret financière délivré par la conservation foncière de Bejaia. L'entreprise ICOTAL est créée en 1959 avec un capital social d'un montant de quatre vingt douze millions de dinars (92000000DA).

---

<sup>1</sup> Document interne de l'entreprise.

## **1.2. Situation et dénomination<sup>2</sup> :**

L'entreprise ICOTAL (SPA) est située dans la zone industrielle arrière port. BP 110 BEJAIA, d'une superficie de 1000 000 m dont 24450 m de surface répartie comme suit :

- Atelier de production textile : 8,660 M
- Atelier de confection : 5,420 M
- Magasin de matière première : 3,450 M
- Magasin de produit fini : 2,00 M
- Service généraux de solution : 3010 M

L'entreprise bénéficie de part sa situation géographique d'excellence voie de communication et d'accès.

- La route nationale à 100 m environ
- Le port à 500 m environ
- La gare ferroviaire à 1500 m environ
- L'arrière port à 500 m à peine

Elle est entourée de plusieurs entreprises parmi elles :

- A droite : entreprise NAFTAL
- A gauche entreprise transformation de bois
- Enfance entreprise

Elle dispose également des utiles suivants :

- Electricité : 1500 K Wa de puissance installé (trois transformateurs de 500KWA).
- Gaz : 300 milliard puissance installé
- Eau : réseau communal pour l'eau potable et industriel et apports supplémentaire de 4 puits niveau de la finale.

## **1.3. Les activités de l'entreprise<sup>3</sup> :**

L'activité de la filiale après la suppression des ateliers filatures et tissage en novembre 1997 en raison de la non rentabilité et centrée sur les activités suivantes : les activités de l'ICOTAL sont les suivants :

---

<sup>2</sup> Document interne de l'entreprise.

<sup>3</sup> Document interne de l'entreprise.



- **Le tricotage** : fabrication d'étoffe de bonneterie (capacité historique de 700 tonnes ans).
- **Le finissage** : teinture et blanchement (capacité historique de 650 tonnes par ans).
- **La confection** : la confection des vêtements de sport, costume tenue de travail, combinaison et de bonneterie (capacité théorique annuelle de 336 000 heures ouvrières).

#### **1.4. Etat et lieu<sup>4</sup> :**

- **Infrastructure** : les infrastructures industrielles, commerciales et administratives sont fonctionnelles.
- **Equipements** : les équipements de la production ;

##### **a. Filatures / tissage :**

Comme il est dit plus haut ICOTAL a été construite il y a 50 ans, les équipements installés sont particulièrement ceux de textiles (filature/tissage) qui ont atteint un degré d'usure voir d'obsolescence très avancé.

Les équipements ainsi qu'une partie des pièces de rechanges s'y attachant devront faire l'objet d'une cession d'actif suite à la fermeture des ateliers.

##### **b. Tricotage :**

Ces matériels attendent pour la plupart de : 1978, il s'agit d'équipements hétéroclites composés de plusieurs types de marques qui ne peuvent satisfaire aux exigences du marché tout en tant que support de la qualité qu'au niveau de la performance induite par une technologie très limitée et actuellement dépassée comme pour les équipements de textile, il convient de relever aussi les difficultés d'approvisionnement, pièce de rechange et d'accessoires du fait que certains fournisseurs ont cessés leurs activités.

---

<sup>4</sup> Document interne de l'entreprise.

## 1.5. Les ateliers<sup>5</sup> :

L'entreprise dispose de deux ateliers essentiels :

### a. Atelier de confection :

Le parc matériel de confection se compose de 320 machines à coudre de différents marques, mais elles nécessitent une polyvalence dans le domaine, maintenance, de standardisation pose le problème d'approvisionnement.

Le matériel de finition est composé de 13 machines dont les soudeurs de sachets et de presse.

Le matériel de coupe se compose :

- Chariots matelasseurs.
- Scies verticales.
- Perforeuse.

Le matériels de flockage est composé dont :

- 01 Carrousel.
- 02 Séchoirs.
- 02 Tondeuses.
- 01 Vaporisation pour floc.
- 01 Batteur.

### b. Atelier de finissage :

Les problèmes que rencontre l'atelier de finissage (teinture et blanchiment) sont identique à ce de l'atelier de tricotage notamment en ce qui concerne les pièces de rechange, la vétuste de matériel est aussi à relever.

---

<sup>5</sup> Document interne de l'entreprise.

**1.6. Effectif<sup>6</sup> :**

L'entreprise ICOTAL SPA, emploie une centaine de travailleurs et cela varie selon le recrutement, l'effectif de 298 agents.

Effectif indispensable en situation de :

- Cadre : 32.
- Agents de maîtrise : 67.
- Agents d'exécution : 199.

---

<sup>6</sup> Document interne de l'entreprise.

## 1.7. Présentation l'échantillonnage :

Dans la présentation de l'échantillonnage nous nous sommes entretenus avec un personnel varié de la différente structure opérant avec une organisation différente :

- Agents d'exécution : 22
- Agents de maîtrise : 05
- Cadre : 02.
- Enquête n° :01  
Agé 29 ans, niveau d'instruction 9<sup>ème</sup> Année moyen, occupant d'un poste opérateur machine, homme, situation matrimoniale célibataire.
- Enquête n° :02  
Agé 33 ans, niveau d'instruction 7<sup>ème</sup> année moyen, occupant d'un poste agent d'exécution, homme, situation matrimoniale marié.
- Enquête n° :03  
Agé 29 ans, niveau d'instruction 9<sup>ème</sup> Année moyen, occupant d'un poste opérateur machine , homme, situation matrimoniale célibataire.
- Enquête n° :04  
Agé 57 ans, niveau d'instruction 7<sup>ème</sup> année moyen, occupant d'un poste agent d'exécution, homme, situation matrimoniale marié.
- Enquête n° :05  
Agé 42 ans, niveau d'instruction 6<sup>ème</sup> Année primaire, occupant d'un poste opérateur machine, homme, situation matrimoniale marié.
- Enquête n° :06  
Agé 28 ans, niveau d'instruction 9<sup>ème</sup> année moyen, occupant d'un poste agent d'exécution, femme, situation matrimoniale mariée.
- Enquête n° :07  
Agé 30 ans, niveau d'instruction 9<sup>ème</sup> Année moyen, occupant d'un poste opérateur machine, femme, situation matrimoniale célibataire.
- Enquête n° :08  
Agé 38 ans, niveau d'instruction 3<sup>ème</sup> Année secondaire, occupant d'un poste agent maîtrise, homme, situation matrimoniale marié.
- Enquête n° :09

Agé 40 ans, niveau d'instruction sans niveau, occupant d'un poste agent d'exécution, homme, situation matrimoniale marié.

- Enquête n° :10

Agé 56 ans, niveau d'instruction diplômé universitaire, occupant d'un poste chef d'équipe, homme, situation matrimoniale marié.

- Enquête n° :11

Agé 34ans, niveau d'instruction 9<sup>ème</sup> Année moyen, occupant d'un poste agent d'exécution, femme, situation matrimoniale mariée.

- Enquête n° :12

Agé 28 ans, niveau d'instruction 7<sup>ème</sup> année moyen, occupant d'un poste agent d'exécution, homme, situation matrimoniale célibataire.

- Enquête n° :13

Agé 27 ans, niveau d'instruction 9<sup>ème</sup> Année moyen, occupant d'un poste opérateur machine, femme, situation matrimoniale célibataire.

- Enquête n° :14

Agé 42 ans, niveau d'instruction 1<sup>er</sup> année secondaire, occupant d'un poste agent maitrise, homme, situation matrimoniale marié.

- Enquête n° :15

Agé 29 ans, niveau d'instruction 9<sup>ème</sup> Année moyen, occupant d'un poste agent d'exécution, homme, situation matrimoniale célibataire.

- Enquête n° :16

Agé 35 ans, niveau d'instruction sans niveau, occupant d'un poste agent d'exécution, femme, situation matrimoniale mariée.

- Enquête n° :17

Agé 49 ans, niveau d'instruction universitaire, occupant d'un chef des unités, situation matrimoniale marié.

- Enquête n° :18

Agé 27 ans, niveau d'instruction 8<sup>ème</sup> année moyen, occupant d'un poste agent d'exécution, femme, situation matrimoniale célibataire.

- Enquête n° :19

Agé 29 ans, niveau d'instruction 9<sup>ème</sup> Année moyen, occupant d'un poste agent de maitrise, homme, situation matrimoniale célibataire.

- Enquêté n° :20  
Agé 33 ans, niveau d'instruction sans niveau, occupant d'un poste agent d'exécution, homme, situation matrimoniale marié.
- Enquêté n° :21  
Agé 45 ans, niveau d'instruction 5<sup>eme</sup> Année primaire, occupant d'un poste opérateur machine, homme, situation matrimoniale marié.
- Enquêté n° :22  
Agé 33 ans, niveau d'instruction 2<sup>eme</sup> année secondaire, occupant d'un poste agent maitrise, homme, situation matrimoniale marié.
- Enquêté n° :23  
Agé 39 ans, niveau d'instruction 9<sup>eme</sup> Année moyen, occupant d'un poste agent d'exécution, homme, situation matrimoniale célibataire.
- Enquêté n° :24  
Agé 37 ans, niveau d'instruction 7<sup>eme</sup> année moyen, occupant d'un poste agent d'exécution, femme, situation matrimoniale mariée.
- Enquêté n° :25  
Agé 30 ans, niveau d'instruction 7<sup>eme</sup> Année moyen, occupant d'un poste agent d'exécution, homme, situation matrimoniale célibataire.
- Enquêté n° :26  
Agé 38 ans, niveau d'instruction 3<sup>eme</sup> année secondaire, occupant d'un poste agent d'exécution, homme, la situation matrimoniale marié.
- Enquêté n° :27  
Agé 29 ans, niveau d'instruction 9<sup>eme</sup> Année moyen, occupant d'un poste opérateur machine, homme, situation matrimoniale célibataire.
- Enquêté n° :28  
Agé 35 ans, niveau d'instruction 2<sup>eme</sup> année secondaire, occupant d'un poste agent d'exécution, homme, situation matrimoniale marié.
- Enquêté n° :29  
Agé 30 ans, niveau d'instruction 8<sup>eme</sup> Année moyen, occupant d'un poste opérateur machine , homme, situation matrimoniale célibataire.

## 1.1 Analyse de l'entretien :

Après avoir effectué un entretien avec un personnel de différentes catégories socioprofessionnel « cadre, maîtrise, exécution ».notre échantillon est de 29 sur un effectif totale de 298.

D'après les entretiens que nous avons menés, tous les employés ont collaboré. Ils ont été disponibles. Voici leurs avis sur les questions posées pendant cet entretien :

### **Titre° 01 : les maladies dans le cadre du travail.**

Dans cette analyse, notre première question a été la suivante « **Avez-vous subi une maladie dans le cadre de votre travail ?, Si oui, laquelle** ».ici le but recherché a travers cette question c'est de savoir l'existence des maladies dans le cadre de travail pour connaître leur nature et aussi le type de risque.

Après avoir posé la question pour les enquêtés nous avons recevoir leur réponses comme le montre le tableau N° :01.

Les entretiens :01,02,03,04,06,07,08,09,10,13,14,15,16,17,18,20,21,22,23,24,25,26,28et 29 affirment qu'ils n'ont pas subir une maladie dans le cadre de travail par contre au niveau des entretiens : 05,11 ,12,19,27 ont subir une maladie dans leur poste de travail . Dans la recherche des maladies existants, les entretiens derniers évoquent le thème « glissement », « blessure » lors de tricotage », « coupure » dans des doigts ainsi « blessure légères ».

Donc nous avons constaté qu'il existe des maladies au niveau des postes de travail et nous avons encore savoir la nature et type des maladies que en peut considérer comme le but recherche par ce que notre thème de recherche est basé sur les risques professionnel face au comportement des travailleurs.

**Titre N° 02 : Accident de travail.**

Pour savoir si les travailleurs ont subi des accidents dans leurs poste de travail dans l'entreprise I.COT.AL nous avons obtenu des réponses a travers la question posé pour eux comme suite : « **Avez-vous subi un accident dans votre poste de travail ?, Si oui, expliquer ? .**

Le but de la question posé c'est de confirmer si les travailleurs subir des accidents dans leur poste et savoir l'intensité et le degré de l'accident.

Pour argumenté ces réponses nous avons tous mentionné dans le tableau N° :02 ,alors au niveau des entretiens : 01,02,03,05,06,08,10,11,12,13,15,16,17,18,19,20,22,23,24,25,27,28,29 il y a une redondance de « NON » qui infirme qu'ils n'ont pas subir des accident de travail au sein du poste occupé , par contre les entretiens N° : 04,07,14,21 et 26 affirment qu'ils ont subir des accident de travail au sein du poste travail occupé avec des explication il ont évoquer le thème « mal a la main » « chaleur » « blessure » « perte des connaissance » « la charge de travail ».

Après avoir collectées ses information et réponses nous avons constaté qu'il y a différents et plusieurs types d'accidents de travail au niveau de l'entreprise dans différents lieu et atelier de travail.

Ici la cause et la source des accidents du travail c'est le travailleur lui-même responsable par ce que c'est des accidents qu'ils peuvent éviter facilement.



**Titre N° 03 : l'application des consignes de sécurité :**

On revient toujours au thème de recherche « l'impact de communication sur le comportement face au risque professionnel » il faut chercher comment les travailleurs de l'entreprise I.COT.AL appliquant les consignes de sécurité.

Notre présence sur terrain avec des questions former sous forme l'entretien nous avons l'une des questions qui cherche l'application des consignes de sécurité sous forme suivante :

**« Comment appliquez-vous les consignes de sécurité de votre entreprise »?**

Cette question posée nous a amené a collectée différentes réponses mais dans le sens lui-même comme le montre le tableau N°3.

Il y a une diversité de réponse a propos l'application des consignes de sécurités il y a des entretiens qui base sur la tenue professionnel comme 01, 02, 03,04 d'autres entretiens disent que l'application des consignes de sécurité est « obligatoire, bien claire, avec sérieux, ».

Des autres entretiens voir que l'application des consignes de sécurité est quotidiennement et de respecter tous ce qui es affiché et dicté par le chef de sécurité sans négligence.

Notre présence au terrain l'enquête nous a permet de remarquer que les travailleurs ce qu'ils disent et ce qu'ils font et totalement différents pas tous les travailleurs la minorité.

### **Titre N°04 : comment se produisent les accidents de travail ?**

Après cette analyse, notre quatrième question a été la suivante : « **Est-ce que vous avez déjà assisté à des cas d'accidents de travail dans votre entreprise, Pouvez-vous nous expliquer comment ce produisent-ils ?** »

Ici l'objectif de notre enquête dans terrain au niveau l'entreprise I.COT.ALL c'est de savoir comment se produisent les accidents de travail, chercher la source et de savoir l'action de l'accident pendant que les travailleurs exercent leurs tâches.

Pour répondre à cette importante question nous avons un ensemble des entretiens qui ont donné leur avis sur la production des accidents de travail dans leur entreprise comme le montre le tableau N° :04.

Au niveau de entretien N°5 il a affirmé qu'il a assisté un accident de travail , ajoutera que un operateur de machine a oublier sa ma sur la machine pendant la manipulation ce qui le conduit a subir une fracture sur les doigts , d'autre enquêté n°11 nous a expliqué encore qu'il assisté encore a un accident de travail et nous a donné des explication comment c'était passé l'action , il rajoute : un salarié dans la même atelier de teinture a fait tombé sur le sol béton a cause le « glissement » ce qui a le conduit a perdre les connaissances. Même l'enquête n°16 et 25 confirme l'assistance aux accidents de travail avec spécification du lieu et l'action de l'accident de travail. Les autres entretiens infirment qu'ils n'ont pas assistés a des cas d'accident de travail avec une redondance de « NON ».

Après posage de cette question sur les travailleurs enquêtés nous avons découvrir que tous les accidents produisent leurs source c un problème technique.

**Titre N°05 : Type de maladie avant et après la retraite.**

Dans cette analyse notre question suivante est « **Ya -t- il des maladies auxquelles les travailleurs sont confrontés avant et après leur retraite** » ?

Cette question a nous avis comme des étudiants qui aborder un sujet de recherche sur les risques professionnel et très importante pour la vie humaine, pas seulement a l'entreprise I.COT.AL c'est pour toute les entreprises nationale et internationale en raison que il existe des entreprise et des usines ou le travailleur pourra courir une toxication ou infection qui se développe pour un cancer ou un état handicapé, une migration a cause des produits chimiques qui travail a modifié les cellule du Corp. humains malgré l'arrêt de travail illimité . A titre d'exemple vivant un voisin a perdu sa vie après la retraite a cause l'activité qu'il a exercé dans l'usine de fabrication des articles scolaire ou l'usine utilise des produits chimique plus les conditions de travail comme manque l'aération. En revient a l'entreprise I.COT.AL l'entretiens n° 15 affirme qu'il existe une maladie de nature physique au niveau de système respiratoire après lui demandé le motif de cette contagieuse maladie, nous a expliqué que la source de cette maladie c'est l'absence de l'aération au niveau l'atelier de teinture et la nature des produits utilisés dans cette atelier.

Un autre entretiens encore affirme l'existence d'une maladie, après lui demande citation la nature de maladie il nous a expliqué que le bruit de machine ou il exerce sa tache de travail lui rendre son oreille sourd. Les autres entretiens infirment l'existence d'une maladie après et avant la retraite.

Ici l'objectif rechercher c'est de savoir est ce que vraiment existe des maladies après et avant le retraite c'est tous.

**Titre N°06 : les causes des accidents de travail.**

Dans la recherche des causes des accidents de travail au niveau de l'entreprise I.COT.AL nous avons une question qui peut nous amener à des réponses et la voilà comme suite :

**D'après –vous les accidents de travail sont dus souvent aux :**

- Faux mouvements.
- Equipement défectueux.
- Sol glissant.
- Négligence.
- mauvaise formation et irrespect de l'affichage qui porte les consignes de sécurité.

Notre présence dans le lieu de l'entreprise nous a permis de chercher les causes des accidents de travail qui est l'objectif de notre thème à travers la question posée pour les enquêtés, d'après eux la cause principale et connue des accidents de travail est reliée beaucoup plus au milieu de travail et la condition de travail comme le montre le tableau n°6.

La majorité des enquêtés n° : 03, 07, 08, 09, 18, 19, 20, 21, 22, 28 utilisent le thème « sol glissant ». Au niveau des entretiens : 01,02,04,05,06,11,13,14,23,24,25,29 évoquent le thème « faux mouvement »

D'autres enquêtés n° : 15, 16,17 argumentés que les accidents de travail sont dus à partir le thème suivant « matériels défectueux ».

D'après cette analyse nous constatons que la source des accidents de travail leur source c'est les conditions, l'environnement de travail et les structures physique de l'entreprise l'humain est innocent ce n'est pas lui responsable ou lui-même qui produisent les accidents de travail. La source des accidents de travail est venue à partir le lieu ou les travailleurs exercent leurs tâches.

**Titre N°07 :l'affichage des maladies par médecin de l'entreprise.**

Dans cette analyse, notre question a été la suivante : « **Est-ce que le médecin de l'entreprise présente l'affiche des maladies connues pour les travailleurs** » ? Pour but de savoir est ce que les travailleurs s'intéressent ou coté de la médecine pour protéger leur santé et de savoir la nature des maladies qui peuvent influe sur leur santé.

D'après les informations collectées par les enquêtés nous avons obtenus un résultats très négatives , en raison que la majorité des travailleurs comme le montre le tableau n°07 sont pas au courant a l'affichage des maladies par le médecin de l'entreprise , tel que les entretiens n° 01,02,03,05,07,09,10,13,14,15,16,19,20,21,22,23,26,27,28,29 .

D'autres entretiens n° 04, 06, 11, 12,17,18, 25 affirment qu'ils sont au courant concernant l'affichage des maladies par le médecin de l'entreprise.

Cette résultats négative nous a poussé a chercher la cause pour quoi les entretiens qui évoquent le thème « je ne sais pas » sont ^pas au courant pour l'affichage des maladies par le médecin de travail et les autres affirment qu'il existe l'affichage des maladies par le médecin de travail, on a trouver que la cause que les travailleurs qui évoquent le thème « je ne sais pas » ne savent ni lire ni écrire après ils ont n'négliger cette importante note.

Par ce que la majorité des salariés qui infirme ont un niveau d'instruction faible et insuffisant.

**Conclusion :**

Dans le cadre de recherche des accidents et maladie professionnel dans l'entreprise l'entretiens réalisé au niveau de l'entreprise I.COT.AL nous a permis a constater et remarquer que les accidents de travail sont dus a partir le lieu et l'environnement de l'entreprise que les conditions de travail ils même qui produisent les accidents et maladies professionnel.

## 2.2 Analyse de l'entretien :

### Titre N°08 : Vision du système d'information de l'entreprise sur les risques.

Cette analyse vienne pour l'objectif de savoir le rôle de la communication sur l'information des travailleurs sur les risque professionnel comme prévu dans notre deuxième hypothèse « **La communication orale en kabyle a un impact de diminuer le taux des risques d'accident et des maladies professionnel** ». Alors, la question posée est la suivante « Comment jugez-vous le système d'information lancé par l'entreprise sur les risques de travail ?, le but de cette question c'est de chercher est ce que les travailleurs sont satisfait au système d'information sur les risques lancé par l'entreprise I.COT.AL. la réponse pour cette question et mentionnée dans le tableau n°08.

Toute la population enquêtés affirment et juger le système d'information sur les risques de travail par plusieurs façons de caractères on évoquant les thèmes suivants :

- Claire et net.
- Efficace.
- Pas male.
- Il est bien
- Acceptable.
- Claire uniquement.

Après avoir collectés ses jugement nous trouvons que tous les travailleurs sont satisfait au système d'information lancé par l'entreprise sur les risques du travail.

Cette analyse nous a permet de savoir que l'entreprise mis un système de sécurité pour protéger leurs travailleurs.

## **Titre N°09 : les types d'information sur les risques.**

Dans cette analyse concernant les types d'information sur les risques nous avons la question suivante :

Est ce que vous êtes informé sur les risques que vous pouvez encourir dans votre travail?  
Oui ou non .si, oui par quel moyen vous êtes informé :

-Affichage.

- Audiovisuel.

- Verbal.

Autres.....

L'objectif de cette question c'est de savoir est ce que il existe un système d'information et qu'il type système utilisé pour diffusée l'information sur les risques du travail pour les travailleurs.

Pour répondre a cette question nous avons un ensemble de réponse comme le montre le tableau n°09 .

Oui, il existe le système l'information sur les risques de travail mais cet système est varié comme le montre les entretiens :01,02,04,08,09,10 qui évoquent le thème « verbal » par contre les entretiens 03,05,06,07 évoquent le thème « verbal et affichage » et l'entretien N°24 évoque uniquement le thème « affichage ».

D'après les résultats obtenu il existe une variété de type d'information traditionnel il n'existe pas des types modern comme audiovisuel.

L'entreprise I.COT.AL utilise uniquement les deux type « affichage » et « verbal »

Sa nous a poussé a chercher pour quoi uniquement l'entreprise utilise uniquement les deux types et nous arrivons a avoir la réponse suivante :

Les majorités des salariés ont un niveau faible et ne peuvent pas comprendre la langue française ce qui oblige l'entreprise a transmettre le message sur les risques professionnel par la technique verbal et affichage pour les gens qui ont un niveau d'instruction moyen.

### **Titre N°10 : la langue préférée au niveau l'entreprise.**

Dans ce titre de l'analyse, nous cherchons la langue préférée dans l'entreprise I.COT.AL que les travailleurs préfèrent. À travers la question suivante : « **Qu'elle est votre langue préférée dans l'entreprise** »?

Cette question n'as pas porté des nouvelles par ce que tous les entretiens de N° :01 jusqu'au 29 comme le montre le tableau N°10 préfères la langue kabyle pour communiquer entre eux et entre le personnel c'est un moyen qui facilite la circulation de l'information. la langue française aussi est présente dans l'entreprise I.COT.AL, il y a des salariés qui se communiquent avec les deux langues.

Dans tous les entretiens il y a un entretiens qui préfère s'exprimé en arabe et en français en raison qu'il ne comprend pas la langue kabyle.

L'objectif de cette recherche a travers la question posée c'est pour but savoir combien de langue que les travailleurs utilisent dans le milieu de travail et qu'elle est la langue préfèrent pour eux.



**Titre N°11 : la langue de communication des cadres supérieurs.**

L'analyse suivante est pour but savoir est ce que les cadres supérieurs communiquent les salariés avec une langue qu'ils puissent comprendre mieux .pour répondre a cette question nous avons posé la question suivante pour les travailleurs de l'entreprise I.COT.AL :

**« Est ce que les cadres supérieurs communiquent vous avec une langue que vous pouvez comprendre? ».**

D'après les réponses obtenus qui sont mentionnée dans le tableau N° :11 tous les entretiens sont satisfait para port a la langue que les cadres supérieurs utilisent pour les communiquer

Sauf les entretiens n°12, 13, 25,26 et 27 qui on trouver une certaine difficulté pour comprendre ce que les cadres supérieurs leurs dit en langue française. Après la recherche de motif de difficulté nous trouvons que le motif c'est que les entretiens intéressés ont un niveau d'instruction faible ne comprend pas la langue française.

**Titre N°12 : le type d'action de sensibilisation.**

Dans cette analyse qui porte sur la recherche le type de sensibilisation sur les risques professionnel, nous avons formé la question suivante :

**« Est ce que l'entreprise met à votre disposition des séminaires, conférences, journée de sensibilisation sur les risques professionnel »?**

Le but de cette question c'est de savoir si vraiment l'entreprise I.COT.AL met des dispositions telles que des séminaires, conférence, journée de sensibilisation sur les risques professionnels ou pas.

Les réponses pour cette question sont mentionnées dans le tableau n°12 et les voila :

Tous les enquêtés affirment que l'entreprise organise un séminaire de sensibilisation sur les risque professionnel, quand nous avons demandé sur qu'il sujet déroule se séminaire la majorité répondre que les sujet c'est comment en manipuler sur la machine et qu'ils sont les mesures de sécurités quand doit prendre en considération comme des principaux de protection.

**Titre N°13 : La communication entre les salariés.**

Ici dans cette analyse nous avons un titre très important par ce que il s'agit d'un milieu familiale et quotidienne c'est de nécessaire de savoir la façon et la manière de communication des salariés entre eux et avec le personnel dans l'entreprise, par ce que la bonne communication entre les personne donne un plus pour l'entreprise.

Alors, pour savoir la manière ou la façon de communication nous avons formé la question suivante qui va nous donner la réponse pour la manière précédente : « **comment les salariés communiquent entre eux et avec tout le personnel de l'organisme ? Est-ce existe-t – il des difficultés pour la transmission des informations** » ?

Après les résultats obtenu de l'entretien tous les enquêtés porte le même genre de la réponse qui mentionné par « Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.

Donc ici n'y a aucune difficulté concernant la communication entre les salariés, c'est un point positif.

**Titre N°14 : parler des risques en langue kabyle.**

Dans cette dernière analyse nous voulons savoir est ce que les travailleurs parle ton des risques professionnel en kabyle, est cet important.

Cette analyse nous a poussé a formé la question suivante : « **Vous parle –ton des risques professionnels en kabyle ? Est ce important** » ?

Après l'analyse nous avons obtenus les résultats suivants comme le montre le tableau n° :14

Toutes les populations enquêtées affirment qu'ils parlent des risques professionnels en langue kabyle et affirment que c'est important.

Sauf un enquêté n° :14 qui parle des risques professionnel en arabe par ce que ne comprend pas la langue kabyle.

Remarque :

D'après l'enquête les enquêtés quand ils parlent sur les risques professionnel n'utilisent jamais des termes médicaux exemple :

- Une blessure devient « akhabiche ». donc un garniture.

D'autres parlent avec le DRH, le chef et les autres avec langue kabyle.

Conclusion :

Dans cette analyse concernant la communication et les risques professionnel nous a conduit a découvrir que la langede kabyle a un poids très important dans l'entreprise ICOT.AL

Pour que les personnels et les salariés puisse comprendre le processus de protection et de sécurité.

Mais il existe aussi des difficultés et des problèmes de niveau d'instruction pour que les travailleurs comprendre ce qui dicté par l'entreprise, alors la communication en langue kabyle peut aider et sauver les travailleurs pour comprendre l'intensité des dangers qu'ils peuvent courir pendant l'exercice des taches. Ici la communication jeu un rôle très important dans coté des risques professionnels.



## 2.3-Vérification des hypothèses.

### ❖ La première hypothèse :

La première hypothèse porte sur « La communication orale en kabyle a un impact de diminuer le taux des risques d'accident et des maladies professionnelles ».

Après avoir collecté des résultats marqués et palpables les avoir interprétés et analysés, on est prévenu à dégager quelques idées générales qui vont confirmer ou infirmer nos hypothèses qu'on a préalablement supposées.

Alors, on revient toujours à la première hypothèse on trouve que la majorité de nos enquêtés affirme que la communication orale en kabyle facilite et un plus pour tous les personnels de l'entreprise soit des hommes, femmes des cadres, des agents de maîtrise ...et dans différents lieux et services nous a permis d'avoir les résultats que les travailleurs de cette entreprise utilisent une langue qui les aide à comprendre les messages et la circulation d'information entre eux avec une fluidité et encore comprendre le Corps du message transmis sans difficultés grâce à la langue utilisée langue « kabyle » comme le montre le tableau N° :08,09,10,et N° :14 qui répondent parfaitement à notre hypothèse .plus de confirmation dans le tableau N° :13 concernant comment les salariés communiquent entre eux et avec tout le personnel de l'organisme ? tous les enquêtés en répondent avec une seule réponse homogène sous réponse « Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple ».

Ici on trouve dans les résultats que la majorité des salariés ont une langue commune les aide à comprendre facilement ce qui est dicté et transmis oralement. Cet outil leur procure plus de sécurité au travail.

Notre objectif dans cette recherche est de connaître le rôle que joue la langue « kabyle » pour diminuer le taux des risques d'accident et les maladies professionnelles .on a pu arriver à un résultat fiable par ce que c'est un outil rapide, efficace, important et bénéfique pour le travail et les salariés de l'entreprise I.C.O.T.A.L comme le montre le tableau N° :14.

Enfin, l'objectif de tout cela étant de mieux réaliser le travail afin de bien garder sa place dans le marché et améliorer la qualité de ses produits.

Donc à partir de ce qui précède on arrive à pouvoir dire que cette entreprise accorde une importance à l'utilisation de type de communication avec la langue kabyle.

**❖ La deuxième hypothèse :**

La deuxième hypothèse est aussi confirmée, concernant « L'affichage est un moyen important et obligatoire afin d'éviter le blocage de l'information entre les travailleurs et les groupes pour atteindre le taux des risques et d'accident de travail ». La confirmation de cette dernière est argumentée par les résultats obtenus dans le tableau N° :09 qui montre que l'entreprise met un système d'affichage qui le considère comme l'obligation et elle a donné une grande importance et le donner une priorité principale. Tous cela selon l'enquête effectuée au niveau des ateliers et différents services de l'organisme sous les réponses des enquêtés. Toujours dans le même contexte l'entreprise utilise dans ses différents ateliers des moyens d'information en plus que l'affichage comme le montre le tableau N° :08 et N° :03 qui confirme que l'affichage est présent dans tous les ateliers et même sur les machines d'exécution des activités pour prévenir le salarié pendant l'exécution des tâches qu'il occupe pour atteindre le maximum des risques et d'accident de travail.

Selon les résultats qu'on a obtenus de notre enquête, nous constatons que l'entreprise I.C.O.T.A.L ne joue pas avec les consignes de sécurité et prend en charge les travailleurs pour prendre conscience aux notes d'affichage concernant la sécurité au travail pour les former et les devient urgent comme le montre aussi le tableau N° :12 qui confirme que l'entreprise met des séminaires sur les risques professionnels pour ses travailleurs pour sensibiliser les travailleurs sur les dangers qu'ils peuvent encourir pendant l'exercice des tâches.

En outre, il est retenu que l'usage de l'affichage est un moyen qui diminue le taux des risques et d'accident de travail mais pas définitivement, par ce que il exige un grand sérieux et de le respecter exemplaire comme le montre le tableau N° :07 il y a une minorité des salariés ne donnent pas l'importance pour l'affichage hors de leur champ de travail.

Enfin tout en se concentrant sur ses visibles résultats on est prévu à pouvoir dire aussi que l'affichage d'après nos enquêtés permet de se mobiliser dans le travail et joue un rôle primordial sur les conditions des salariés au sein de l'entreprise, l'affichage est un élément très important dans l'environnement de travail, comme nous avons pu voir à travers notre entretien et les réponses récoltées. Encore l'affichage permet de limiter des déplacements entre services, de faciliter l'accès et le traitement de l'information, de diminuer le taux des accidents du travail.

Enfin à partir des résultats discutés, nous avons réussi à confirmer nos hypothèses intitulées :

- « La communication orale en kabyle a un impact de diminuer le taux des risques d'accident et des maladies professionnelles ».
- « L'affichage est un moyen important et obligatoire afin d'éviter le blocage de l'information entre les travailleurs et les groupes pour atteindre le taux des risques et d'accident de travail. »

Encore on a donné la réponse pour notre problématique proposée à propos de l'impact de la communication sur le comportement face au risque professionnel qui était un sujet de recherche important dans la vie humaine.



## **Conclusion :**

Après l'analyse et l'interprétation des résultats que nous avons obtenus suite à la technique d'observation et au l'entretien présenté a un échantillon des salariés au sein de l'entreprise ICOTAL, nous avons pus préciser l'impact de la communication sur le comportement face au risques professionnels sur la santé des travailleurs, ainsi que les mesures nécessaires prises par l'entreprise pour la prévention, la protection de ces salariés et l'importance de la communication dans la vie quotidienne des travailleurs dans le milieu de travail.

Concernant le milieu de travail, la majorité des travailleurs au sein de cette entreprise ne subissent pas des risques et d'accidents de travail ou atteints par des maladies professionnelles, cela est dû à l'investissement de l'entreprise dans la prévention de ses salariés et les conditions dans lesquelles ils exercent leurs tâches et grâce au système communication et l'information que l'entreprise utilise pour informé, sensibilisé et pratiqué.

La sécurité au travail est l'élément essentiel dans chaque entreprise, mais ne se limite pas à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, elle est beaucoup plus étendue et concerne tous les risques auxquels le salarié peut être exposé au travail, y compris les risques psychosociaux. Il s'agit d'une obligation de résultat, et non pas simplement d'une obligation de moyens. Tous sa l'entreprise a utilisé une politique de communication comme élément essentiel et principale pour qu'elle puisse pratiquer la culture de la communication d'une façon qui va donnée au travailleurs une simplicité pour comprendre tous échéant autour de leur milieu de travail.

À cet effet, l'entreprise ICOTAL protège la santé et la sécurité au travail en adoptant une politique de prévention conçue pour éviter que des accidents et des blessures surviennent au travail, sans oublier l'amélioration des conditions

de travail qui assurent un environnement favorable pour les travailleurs afin qu'ils puissent effectuer leurs tâches dans un climat adéquat. L'entreprise met en disposition un programme du travail qui interagit de façon proactive avec les employeurs dans le but de réduire les accidents de travail et les maladies dans les milieux de travail.

En conclusion, nous pouvons dire les risques professionnels peuvent se produire dans n'importe quel moment et n'importe quel endroit, alors il est absolument vital pour une entreprise de s'assurer que la santé et la sécurité au travail de ses travailleurs soient garanties. Ainsi, elle doit veiller à ce que ses employés aient l'information, la formation et la supervision nécessaires pour exécuter leur travail de façon sécuritaire.

## La liste bibliographique :

### 1. Ouvrages :

- ANSELME Bruno, ALBASINI Frençoise, Les risques professionnels, édition Nathan, 2000
- BUHL Michel et CASTELLITA Angelo, Accident de travail et maladies professionnelles, 2<sup>ème</sup> édition Delmas, Paris, 2004
- CITEAU Jean-Pierre, Gestion des ressources humaines, Armand Coulin, 4<sup>ème</sup> édition, Paris, 2002.
- Claude, OIGANIOL, technique et politique d'amélioration des condition de travail, édition Entreprise moderne, paris, 1980.
- Daniel GACOIN, communiqué dans les organisations sociales, enjeux, stratégies, méthodes, 2<sup>ème</sup> édition, édition Dunod, paris, 2004.
- Droit de la sécurité sociale, Recueil de textes législatifs et réglementaires, 6<sup>ème</sup> édition complétée et mise à jour, Alger, 2012.
- FERREOLS Gilles et all, Dictionnaire de sociologie, Armand Collin, Masson, Paris, 1995
- GUILLOT-SOULEZ Chloé, La gestion des ressources humaines, Les zoom's, 7<sup>ème</sup> édition, 2014
- IRCOM, Le guide pratique de la communication, Edition Ayrolle, 1992.
- JOURNAL EL WATAN, Risques professionnels, accident de travail en hausse en 2005, Centre de documentation, Alger.
- JULY Jean-Pierre, Evaluer les risques professionnels, édition Afnor, Paris, 2003
- Newfel ZAÏTER, mémoire de magister en science de gestion, impact de l'intranet sur la communication interne de l'entreprise, université Abou Baker Belkaid, Tlemcen, 2006-2007.
- MOUTON Jean-Pierre, CHABOUD Jack, La sécurité en entreprise, édition Dunod, Paris, 2003.
- MÜÑOZ Jorge, L'accident du travail, les purs, Paris, 2002

- NICHAN Margossian, Risques professionnels, 2<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris, 2003.
- O gélinier, **Stratégie et motivation des hommes, homme et technique** Paris, 1984.
- OSTY Florence et all, Les mondes sociaux de l'entreprise : Penser le développement des organisations, édition La découverte, Paris, 2007.
- PERETTI Jean-Marie, Dictionnaire des ressources humaines, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, 2001.
- P.BEON, comment développer la communication interne, Nathan, Paris, 1995.
- Prévention des risques professionnels, manuel pour les personnels des établissements d'enseignement supérieur.
- SEKIOU, BLONDIN, FABI, BAYAD, PERETTI, ALIS, CHEVALIER, gestion des ressources humaines, 2<sup>ème</sup> édition, ED BOECK, 2004.
- R MUCHIELLI, communication et réseau de communication, les éditions ESF Entreprise Moderne Librairie Technique, 1980.

## **2. Sites internet :**

- <http://www.ameli-sante.fr/troubles-musculo-squelettiques-tms/definition-troubles-musculo-squelettiques.html>
- <http://www.inrs.fr/risques/psychosociaux/ce-qu-il-faut-retenir.html>
- <http://www.sante-medecine.journaldesfemmes.com/faq/23701-sante-definition>
- [www.algerie-dz.com/article4867.html](http://www.algerie-dz.com/article4867.html)
- [www.mtess.gov.dz/index.php/fr/travail/inspection-du-travail](http://www.mtess.gov.dz/index.php/fr/travail/inspection-du-travail)
- <http://www.aps.dz>

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**  
**SCIENTIFIQUE.**

**UNIVERSITE ABEDRRAHMANE MIRA-BEJAIA**

**Faculté des Science Humaines et Sociale**

## **GUIDE DE L'ENTRETIEN.**

A partir de votre collaboration, dans le cadre d'élaboration de notre mémoire de fin de cycle **Master II « Sociologie du travail et ressource humaines »** nous thème est **« L'impact de la communication sur le comportement face au risque professionnel »**.

Ainsi, ce dernier nous permettra d'accomplir notre cas pratique qui s'inscrit dans le cadre de l'établissement de notre travail.

A cet effet, nous vous prions de bien vouloir répondre à toutes les questions que comporte notre guide d'entretien.

Sachez que les réponses sont personnelles et qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, cela dépend de vous, de votre vécu et de votre expérience.

Nous vous rassurons que vos réponses individuelles ne seront pas connues de que qui se soit d'autre.

## **Guide d'entretien**

**Cet entretien se fait dans le cadre de la réalisation d'une enquête universitaire pour l'obtention grade de Master II «sociologie du travail et des ressource humaine» Au département des sciences sociales et humaines de l'Université Abderrahmane mira de Bejaia pour l'année 2017 2018. Elle porte sur le thème des risques professionnels corrélés à la communication et répond à la question centrale de l'impact de la communication sur les risques professionnels.**

Pour un personnel de différentes catégories socioprofessionnelles « cadre, maitrise, exécution » au sein de l'entreprise ICOTAL. Voici les questions a poser :

### **Axe I Données personnelles :**

1. Non :
2. âge :
3. Niveau d'instruction :
4. Intitulé de poste :
5. Situation matrimoniale : célibataire, marié(e), divorcé.

### **Axe II : les risques professionnels :**

1. Avez-vous subi une maladie dans le cadre de votre travail, Si oui, laquelle
2. Avez-vous subi un accident dans votre poste de travail, Si oui, comment c'était passé ?
3. Comment appliquez-vous les consignes de sécurité de votre entreprise?
4. Est-ce que vous avez déjà assisté à des cas d'accidents de travail dans votre entreprise, Pouvez-vous nous expliquez comment ce produisent-ils ?

5. Ya -t- il des maladies auxquelles les travailleurs sont confrontés avant et après leur retraite ?

6. D'après –vous les accidents de travail sont dus souvent aux :

- Faux mouvements.
- Equipement défectueux.
- Sol glissant.
- Négligence.
- mauvaise formation et irrespect de l'affichage qui porte les consignes de sécurité.

7. Est-ce que le médecin de l'entreprise présente l'affiche des maladies connues pour les travailleurs ?

**Axe III : l'impact de la communication :**

8. Comment jugez-vous le système d'information lancé par l'entreprise sur les risques de travail ?

9. Est ce que vous êtes informé sur les risques que vous pouvez encourir dans votre travail ?

Oui ou non .si, oui par quel moyen vous êtes informé :

-Affichage.

- Audiovisuel.

- Verbal.

Autres.....

.....

10. Qu'elle est votre langue préférée dans l'entreprise ?

11. Est ce que les cadres supérieurs communiquent vous avec une langue que vous pouvez comprendre?

12. Est ce que l'entreprise met à votre disposition des séminaires, conférences, journées de sensibilisation sur les risques professionnel ?

13. comment les salariés communiquent entre eux et avec tout le personnel de l'organisme ?

Est-ce existe-t – il des difficultés pour la transmission des informations ?

14. vous parle –ton des risques professionnels en kabyle ? Est ce important ?



**Tableau N° : 01.**

- **Avez-vous subi une maladie dans le cadre de votre travail ?, Si oui, laquelle. ?**

La répartition des enquêtes selon qu'ils ont subi une maladie professionnelle dans cadre de son travail.	
<b>ENQUETES.</b>	<b>REPOSES.</b>
<b>01</b>	Non.
<b>02</b>	Non.
<b>03</b>	Non.
<b>04</b>	Non.
<b>05</b>	OUI, a cause glissement du sol.
<b>06</b>	Non.
<b>07</b>	Non.
<b>08</b>	Non.
<b>09</b>	Non.
<b>10</b>	Non.
<b>11</b>	Oui, glissement du sol.
<b>12</b>	OUI, une petite coupure légère dans la main dans l'atelier de tricotage.
<b>13</b>	Non.
<b>14</b>	Non.
<b>15</b>	Non.
<b>16</b>	Non.

<b>17</b>	Non.
<b>18</b>	Non.
<b>19</b>	Oui, glissement du sol.
<b>20</b>	Non.
<b>21</b>	Non.
<b>22</b>	Non.
<b>23</b>	Non.
<b>24</b>	Non.
<b>25</b>	Non.
<b>26</b>	Non.
<b>27</b>	OUI .blessure légère dans le doigt a cause tricotage.
<b>28</b>	Non.
<b>29</b>	Non.

**Tableau N° :02.**

- **Avez-vous subi un accident dans votre poste de travail ?, Si oui, explique tu- veux.**

La répartition des enquêtés selon qu'ils ont subi un accident dans leur poste de travail.	
<b>ENQUETES.</b>	<b>REPONSES.</b>
<b>01</b>	Non.
<b>02</b>	Non.
<b>03</b>	Non.
<b>04</b>	Oui, dans cette atelier de tricotage j'ai oublié et j'ai mis ma main sur la machine qui ma fait mal a cause sa chaleur.
<b>05</b>	Non.
<b>06</b>	Non.
<b>07</b>	Oui, une fois la machine de tricotage a achevé ma tenue professionnelle et moi-même, heureusement j'ai cliqué bouton d'urgence.
<b>08</b>	Non.
<b>09</b>	Oui, petite blessure.
<b>10</b>	Non.
<b>11</b>	Non.
<b>12</b>	Non.
<b>13</b>	Non.
<b>14</b>	Oui, des blessures légères dans la main à cause la machine.
<b>15</b>	Non.

<b>16</b>	Non.
<b>17</b>	Non.
<b>18</b>	Non.
<b>19</b>	Non.
<b>20</b>	Non.
<b>21</b>	Oui, dans l'atelier da finissage et de teinture, une fois j'ai perdre des connaissances a cause le glissement du sol de l'atelier.
<b>22</b>	Non.
<b>23</b>	Non.
<b>24</b>	Non.
<b>25</b>	Non.
<b>26</b>	Oui, la charge du travail et les heures supplémentaire mon crée une faiblesse.
<b>27</b>	Non.
<b>28</b>	Non.
<b>29</b>	Non.

**Tableau N° :03**

- **Comment appliquez vous les consignes de sécurité de votre entreprise?**

La répartition des enquêtes selon l'application des consignes de sécurité.	
<b>ENQUETES.</b>	<b>REPOSES.</b>
<b>01</b>	Avant de commencé le travail il faut porter la tenue professionnelle et vérifier Le poste occupé à travers le système organoleptique.
<b>02</b>	Avant de commencé le travail il faut porter la tenue professionnelle et vérifier Le poste occupé à travers le système organoleptique.
<b>03</b>	Avant de commencé le travail il faut porter la tenue professionnelle et vérifier Le poste occupé à travers le système organoleptique.
<b>04</b>	Avant de commencé le travail il faut porter la tenue professionnelle et vérifier Le poste occupé à travers le système organoleptique.
<b>05</b>	L e chef d'atelier nous obligeants a porter des gants a chaque manipulation.
<b>06</b>	Quotidiennement et bien claire.
<b>07</b>	Parmi le principe du travail nécessaire.
<b>08</b>	Parmi le principe du travail nécessaire.
<b>09</b>	Avec sérieux, y a pas de jeux avec les consignes de sécurité.
<b>10</b>	Comme d'habitude.
<b>11</b>	Le chef d'atelier nous obligeant a les pratiquer.

<b>12</b>	Comme prévu dans la notice affichée dans cet appareil ou dans le mur de l'atelier.
<b>13</b>	Comme prévu dans la notice affichée dans cet appareil ou dans le mur de l'atelier.
<b>14</b>	Il faut les respecter comme site sur la machine.
<b>15</b>	Avec sérieux, n'y a pas de jeux avec les consignes de sécurité.
<b>16</b>	Avec sérieux, n'y a pas de jeux avec les consignes de sécurité.
<b>17</b>	Strictement et clairement.
<b>18</b>	Tous ce qu'il faut appliquer.
<b>19</b>	Vérification le lieu du poste dans toute la durée du travail.
<b>20</b>	Vérification le lieu du poste dans toute la durée du travail.
<b>21</b>	Vérification le lieu du poste dans toute la durée du travail.
<b>22</b>	Vérification le lieu du poste dans toute la durée du travail.
<b>23</b>	Il faut les respecter comme site sur la machine.
<b>24</b>	Strictement et clairement.
<b>25</b>	Il faut les respecter comme site sur la machine.
<b>26</b>	L'utilisation des gants et des boots.
<b>27</b>	L'utilisation des gants et des boots.
<b>28</b>	L'utilisation des gants et des boots.
<b>29</b>	L'utilisation des gants et des boots.

**Tableau N° :04**

- Est-ce que vous avez déjà assisté à des cas d'accidents de travail dans votre entreprise, Pouvez-vous nous expliquer comment ce produisent-ils ?

La répartition des enquêtes selon qu'ils avoir assistes à un accident .	
ENQUETES.	REPOSES.
01	Non.
02	Non.
03	Non.
04	Non.
05	Oui, un operateur a oublier pendant la manipulation puis il a mettre sa ma sur la machine après il a une fracture sur les doigts.
06	Non
07	Non
08	Non
09	Non
10	Non
11	Oui, un salarié est fait tombé sur le sol a cause le glissement de ce dernier ce qui a le conduit a perdre les connaissances.
12	Non
13	Non

<b>14</b>	Non
<b>15</b>	Non
<b>16</b>	Oui, au niveau de l'atelier de finissage un salarié est tombé sur le sol par ce que il ya des produit qui sont comme l'huile. C'est la cause de glissement.
<b>17</b>	Non
<b>18</b>	Non
<b>19</b>	Non
<b>20</b>	Non
<b>21</b>	Non
<b>22</b>	Non
<b>23</b>	Non
<b>24</b>	Non
<b>25</b>	Oui, un débutant qui viens de rejoindre l'atelier de tricotage a male fonctionner sur la machine ce qui a conduit la machine a achever ses vêtements et lui-même.
<b>26</b>	Non
<b>27</b>	Non
<b>28</b>	Non
<b>29</b>	Non



**Tableau N° :05.**

- **Ya -t- il des maladies auxquelles les travailleurs sont confrontés avant et après leur retraite ?**

La répartition des enquêtés selon type maladie avant et après la retraite.	
<b>ENQUETES.</b>	<b>REPONSES.</b>
<b>01</b>	Non.
<b>02</b>	Non.
<b>03</b>	Non.
<b>04</b>	Non.
<b>05</b>	Non.
<b>06</b>	Non.
<b>07</b>	Non.
<b>08</b>	Non.
<b>09</b>	Non.
<b>10</b>	Non.
<b>11</b>	Non.
<b>12</b>	Non.
<b>13</b>	Non.
<b>14</b>	Non.
<b>15</b>	Oui, au niveau système respiratoire.

<b>16</b>	Non.
<b>17</b>	Non.
<b>18</b>	Oui, au niveau d'oreille a cause bruit quotidienne de la machine.
<b>19</b>	Non.
<b>20</b>	Non.
<b>21</b>	Non.
<b>22</b>	Non.
<b>23</b>	Non.
<b>24</b>	Non.
<b>25</b>	Non.
<b>26</b>	Non.
<b>27</b>	Non.
<b>28</b>	Non.
<b>29</b>	Non.

**Tableau N° :06.**

- D'après –vous les accidents de travail sont dus souvent aux :

-Faux mouvements.

- Equipement défailants.

- Sol glissant.

- Négligence.

- mauvaise formation et irrespect de l'affichage qui porte les consignes de sécurité.

La répartition des enquêtes selon la cause des accidents de travail.	
ENQUETES.	REPONSES.
01	Faux mouvements.
02	Faux mouvements.
03	Sol glissant.
04	Faux mouvements.
05	Faux mouvements.
06	Faux mouvements.
07	Sol glissant.
08	Sol glissant.
09	Sol glissant.
10	Sol glissant.
11	Faux mouvements.
12	Négligence.

<b>13</b>	Faux mouvements.
<b>14</b>	Faux mouvements.
<b>15</b>	Equipements défailants.
<b>16</b>	Equipements défailants.
<b>17</b>	Equipements défailants.
<b>18</b>	Sol glissant.
<b>19</b>	Sol glissant.
<b>20</b>	Sol glissant.
<b>21</b>	Sol glissant.
<b>22</b>	Sol glissant.
<b>23</b>	Faux mouvements.
<b>24</b>	Faux mouvements.
<b>25</b>	Faux mouvements.
<b>26</b>	Négligence.
<b>27</b>	Son opinion.
<b>28</b>	Sol glissant.
<b>29</b>	Faux mouvements.

**Tableau N° :07.**

- Est-ce que le médecin de l'entreprise présente l'affiche des maladies connues pour les travailleurs ?

La répartition des enquêtés selon l'affichage des maladies par le medcin.	
ENQUETES.	REPONSES.
01	Je ne sais pas.
02	Je ne sais pas.
03	Je ne sais pas.
04	Oui il présente l'affiche des maladies connues.
05	Je ne sais pas.
06	Oui.
07	Je ne sais pas.
08	Oui, bien sure.
09	Je ne sais pas.
10	Je ne sais pas.
11	Oui il présente l'affiche des maladies connues.
12	Oui il présente l'affiche des maladies connues.
13	Je ne sais pas.
14	Je ne sais pas.
15	Je ne sais pas.

<b>16</b>	Je ne sais pas.
<b>17</b>	Oui, officiellement.
<b>18</b>	Oui.
<b>19</b>	Je ne sais pas.
<b>20</b>	Je ne sais pas.
<b>21</b>	Je ne sais pas.
<b>22</b>	Je ne sais pas.
<b>23</b>	Je ne sais pas.
<b>24</b>	Oui, bien sure.
<b>25</b>	Oui, c'est sure.
<b>26</b>	Je ne sais pas.
<b>27</b>	Je ne sais pas.
<b>28</b>	Je ne sais pas.
<b>29</b>	Je ne sais pas.

**Tableau N° :08.**

- Comment jugez-vous le système d'information lancé par l'entreprise sur les risques de travail ?

La répartition des enquêtés selon la vision du système d'information de l'entreprise sur les risques.	
ENQUETES.	REPONSES.
01	Claire et net.
02	Claire et net.
03	Efficace.
04	Pas male.
05	Il est bien.
06	Il est bien.
07	Claire et net.
08	Claire et net.
09	Acceptable.
10	Acceptable.
11	Claire et net.
12	Claire et net.
13	Il est bien.
14	Acceptable.
15	Efficace.

<b>16</b>	Efficace.
<b>17</b>	Claire et net.
<b>18</b>	Claire et net.
<b>19</b>	Claire et net.
<b>20</b>	Efficace.
<b>21</b>	Efficace.
<b>22</b>	Acceptable.
<b>23</b>	Acceptable.
<b>24</b>	Acceptable.
<b>25</b>	Claire et net.
<b>26</b>	Claire et net.
<b>27</b>	Claire et net.
<b>28</b>	Claire.
<b>29</b>	Claire et net.



**Tableau N° :09.**

Est ce que vous êtes informé sur les risques que vous pouvez encourir dans votre travail? Oui ou non .si, oui par quel moyen vous êtes informé :

-Affichage.

- Audiovisuel.

- Verbal.

Autres.....

La répartition des enquêtés selon type d'information sur les risques.	
ENQUETES.	REPONSES.
01	Verbal.
02	Verbal.
03	Affichage et verbal.
04	Verbal.
05	Affichage et verbal.
06	Affichage et verbal.
07	Affichage et verbal.
08	Verbal.
09	Verbal.
10	Verbal.

<b>11</b>	Verbal et affichage.
<b>12</b>	Verbal et affichage.
<b>13</b>	Verbal et affichage.
<b>14</b>	Verbal et affichage.
<b>15</b>	Verbal et affichage.
<b>16</b>	Verbal et affichage.
<b>17</b>	Verbal et affichage.
<b>18</b>	Verbal et affichage.
<b>19</b>	Verbal et affichage.
<b>20</b>	Verbal et affichage.
<b>21</b>	Verbal et affichage.
<b>22</b>	Verbal et affichage.
<b>23</b>	Verbal et affichage.
<b>24</b>	Affichage.
<b>25</b>	Verbal et affichage.
<b>26</b>	Verbal et affichage.
<b>27</b>	Verbal et affichage.
<b>28</b>	Verbal et affichage.
<b>29</b>	Verbal et affichage.

**Tableau N° :10.**

- **Qu'elle est votre langue préférée dans l'entreprise ?**

La répartition des enquêtés selon la langue préférée au niveau l'entreprise I.COT.AL	
<b>ENQUETES.</b>	<b>REPOSES.</b>
<b>01</b>	Langue kabyle.
<b>02</b>	Langue kabyle.
<b>03</b>	Langue kabyle.
<b>04</b>	Langue kabyle.
<b>05</b>	Kabyle et françaises.
<b>06</b>	Kabyle et française.
<b>07</b>	Kabyle et française.
<b>08</b>	langue Kabyle.
<b>09</b>	Langue Kabyle.
<b>10</b>	Langue kabyle.
<b>11</b>	Langue Arab.
<b>12</b>	Kabyle et française.
<b>13</b>	Kabyle.
<b>14</b>	Kabyle.

<b>15</b>	Kabyle.
<b>16</b>	Kabyle.
<b>17</b>	Kabyle.
<b>18</b>	Kabyle.
<b>19</b>	Kabyle.
<b>20</b>	Kabyle.
<b>21</b>	Kabyle.
<b>22</b>	Kabyle.
<b>23</b>	Kabyle.
<b>24</b>	Kabyle et française.
<b>25</b>	Kabyle et française.
<b>26</b>	Kabyle.
<b>27</b>	Kabyle.
<b>28</b>	Kabyle.
<b>29</b>	Kabyle.

**Tableau N° :11.**

- Est ce que les cadres supérieurs communiquent vous avec une langue que vous pouvez comprendre?

La répartition des enquêtés selon la langue de communication des cadres supérieurs.	
ENQUETES.	REPNSES.
01	Oui.
02	Oui.
03	Oui.
04	Oui.
05	Oui.
06	Oui.
07	Oui.
08	Oui.
09	Oui.
10	Oui.
11	Oui.
12	Di fois non puisque il parle beaucoup la langue française.
13	Di fois non puisque il parle beaucoup la langue française.
14	Oui.

<b>15</b>	Oui.
<b>16</b>	Oui.
<b>17</b>	Oui.
<b>18</b>	Oui.
<b>19</b>	Oui.
<b>20</b>	Oui.
<b>21</b>	Oui.
<b>22</b>	Oui.
<b>23</b>	Oui.
<b>24</b>	Oui.
<b>25</b>	Di fois non puisque il parle beaucoup la langue française.
<b>26</b>	Di fois non puisque il parle beaucoup la langue française.
<b>27</b>	Di fois non puisque il parle beaucoup la langue française.
<b>28</b>	Oui.
<b>29</b>	Oui.

**Tableau N° :12.**

- Est ce que l'entreprise met à votre disposition des séminaires, conférences, journée de sensibilisation sur les risques professionnel ?

La répartition des enquêtés selon le type d'action de sensibilisation.	
ENQUETES.	REPONSES.
01	Oui, des séminaires.
02	Oui, des séminaires.
03	Oui, des séminaires.
04	Oui des séminaires.
05	Oui, des séminaires.
06	Oui, des séminaires.
07	Oui, des séminaires.
08	Oui, des séminaires.
09	Oui, des séminaires.
10	Oui, des séminaires.
11	Oui, des séminaires.
12	Oui, des séminaires.
13	Oui, des séminaires.
14	Oui des séminaires.

<b>15</b>	Oui, des séminaires.
<b>16</b>	Oui, des séminaires.
<b>17</b>	Oui, des séminaires.
<b>18</b>	Oui, des séminaires.
<b>19</b>	Oui, des séminaires.
<b>20</b>	Oui, des séminaires.
<b>21</b>	Oui, des séminaires.
<b>22</b>	Oui, des séminaires.
<b>23</b>	Oui, des séminaires.
<b>24</b>	Oui, des séminaires.
<b>25</b>	Oui, des séminaires.
<b>26</b>	Oui, des séminaires.
<b>27</b>	Oui, des séminaires.
<b>28</b>	Oui, des séminaires.
<b>29</b>	Oui, des séminaires.



**Tableau N° :13.**

- comment les salariés communiquent entre eux et avec tout le personnel de l'organisme ? Est-ce existe-t – il des difficultés pour la transmission des informations ?

La repartions des enquêtés selon système genres de communication entre les salariés.	
ENQUETES.	REPOSES.
01	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
02	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
03	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
04	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
05	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
06	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.

<b>07</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>08</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>09</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>10</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>11</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>12</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>13</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>14</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>15</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>16</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>17</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>18</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.

<b>19</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>20</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>21</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>22</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>23</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>24</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>25</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>26</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>27</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
<b>28</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.

<b>29</b>	Avec une méthode que nous pouvons comprendre mieux et la transmission des messages entre nous a une fluidité simple.
-----------	--

**Tableau N° :14.**

- Vous parle –ton des risques professionnels en kabyle ? Est ce important ?

La répartition des enquêtés selon qu'ils parlent des risques en Kabyle.	
ENQUETES.	REPOSES.
<b>01</b>	Oui, c'est très important.
<b>02</b>	Oui, c'est très important.
<b>03</b>	Oui, c'est très important.
<b>04</b>	Oui, c'est très important.
<b>05</b>	Oui, c'est très important.
<b>06</b>	Oui, c'est très important.
<b>07</b>	Oui, c'est très important.
<b>08</b>	Oui, c'est très important.
<b>09</b>	Oui, c'est très important.
<b>10</b>	Oui, c'est très important.
<b>11</b>	Oui, c'est très important.
<b>12</b>	Oui, c'est très important.

<b>13</b>	Oui, c'est très important.
<b>14</b>	Non, je ne comprends pas la langue kabyle juste un peu.
<b>15</b>	Oui, c'est très important.
<b>16</b>	Oui, c'est très important.
<b>17</b>	Oui, c'est très important.
<b>18</b>	Oui, c'est très important.
<b>19</b>	Oui, c'est très important.
<b>20</b>	Oui, c'est très important.
<b>21</b>	Oui, c'est très important.
<b>22</b>	Oui, c'est très important.
<b>23</b>	Oui, c'est très important.
<b>24</b>	Oui, c'est très important.
<b>25</b>	Oui, c'est très important.
<b>26</b>	Oui, c'est très important.
<b>27</b>	Oui, c'est très important.
<b>28</b>	Oui, c'est très important.
<b>29</b>	Oui, c'est très important.

# **Introduction**

# **Chapitre I**

**Cadre méthodologique de la recherche**

# **Chapitre II**

**Les risques professionnels et la  
prévention au travail**



# **Chapitre III**

**La communication**

# **Chapitre VII**

## **Le cadre pratique de la recherche**

**Chapitre V**  
**L'affichage**  
**L'information sur les**  
**risques.**

**Chapitre VI**  
**Communication et**  
**risque professionnel.**

**Conclusion générale.**

# **Liste bibliographique.**

# **Annexes.**